

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 253, février – mars 2012

Page

1 Le Printemps Arabe peut-il être contagieux ?	E. VAN SEVENANT
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT	
2 Systèmes de production intégrée à la RBL (RD Congo)	L. NSENGA
3 PHOTOS	
CULTURE ET SOCIÉTÉ	
9 Discours de S. LUSIKU NSIMIRE, DHC de l'UCL	S. LUSIKU NSIMIRE
12 La Maison africaine a fêté ses 50 ans	G. RYCKMANS
13 L'autre Afrique, kasàla pour Harubuntu 2011	J. KABUTA
PERSPECTIVES ET POLITIQUE	
19 Le peuple congolais a faim et soif de justice et de paix	La CENCO
22 Le défi malgache. Quel chemin vers la paix ?	C. KATAMB A YAV
28 Le génocide des Hutu du Burundi de 1972-1973....	P. NSHIMIRIMANA
35 Fondation Père Everard	
36 Thèses de doctorat défendues par des Africains ou concernant l'Afrique (LXXV) Gembloux Agro-bio tech – Université de Liège (XVII)	
À TRAVERS LIVRES ET REVUES	
37 1) P. KAYITARE, Tu leur diras que tu es hutue	E. VAN SEVENANT
37 2) G. BERGHEZAN et X. ZEEBROECK (sous la coordination de), Armes légères dans l'est du Congo.	E. VAN SEVENANT
38 3) S. OULD ELHADJE, Tombouctou. Tome II. Connaissance	P. TSHIBANDA
39 PHOTOS	
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"	
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 273	Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : caceac@swing.be
Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipota ;
Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 50^{ème} année : Année académique 2011-2012.

<u>abonnement ordinaire</u> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

<u>abonnement de soutien</u> :	25 €
--------------------------------	------

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGD.

Le Printemps Arabe peut-il être contagieux ?

Depuis un an environ, le monde arabe, et singulièrement en Afrique du Nord, a été secoué par des convulsions politiques qui ont entraîné le départ contraint et forcé des vieux dictateurs de Tunisie, d'Égypte et de Libye. Et chacun de s'en féliciter même si des réticences peuvent se faire jour parfois sur la transition démocratique.

Le propos de notre revue n'est évidemment pas de faire de la géopolitique et des prédictions dans ce domaine mais on ne peut néanmoins s'empêcher d'imaginer que ces événements puissent à l'avenir entraîner des conséquences au sud du Sahara et que les peuples de ces régions, confrontés eux aussi à des dictatures soit très anciennes, soit héritées de père en fils, soit plus récemment imposées par la force, ne finissent également par se soulever pacifiquement ou autrement pour obtenir des libertés qu'ils ne peuvent pas se procurer démocratiquement par des réformes constitutionnelles ou par des élections crédibles et transparentes.

Bien sûr, les situations ne sont pas semblables, d'abord parce que les anciens colonisateurs ou ceux qui les ont remplacés veillent au grain pour que rien ne vienne troubler leurs petites affaires et que leurs protégés restent bien en place tant qu'ils leur conviennent. Néanmoins, l'écart qui ne cesse de se creuser entre des élites richissimes et des populations qui tirent de plus en plus le diable par la queue pourrait finalement amener une explosion d'autant plus violente qu'elle aurait été plus tardive. Mais tout cela dépendra bien entendu de l'évolution des choses au nord du continent, si la réussite de 2011 pourra se confirmer dans le temps et si elle pourra donner des fruits qui feront envie à ceux qui observent au balcon.

Outre cela, un point important qu'il faut considérer dans cette problématique, c'est que les populations du Nord de l'Afrique ont, dans leur ensemble, atteint un niveau d'éducation fort enviable et que les revendications libertaires ont été portées par un très large panel d'intervenants bien au courant de la façon dont les sociétés occidentales fonctionnent.

C'est donc là que l'on voit tout l'intérêt de la scolarisation en masse des jeunes générations, problème récurrent au sud du Sahara, où faute de moyens mis au service de l'éducation, de graves lacunes subsistent encore. Que l'instruction soit la base d'une société moderne, voilà un thème sur lequel notre revue ne peut que trop insister et où elle joue pleinement son rôle.

C'est dans ce sens que cet éditorial peut se comprendre.

Eddy VAN SEVENANT

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Systemes de production intégrée : alternatives à la déforestation et sécurité alimentaire à la réserve de biosphère de Luki (RBL)

NDLR : le 7 décembre 2011 à Gembloux, le Groupe de Recherche en appui à la politique alimentation/agriculture/Afrique (GRAP 3A ; www.grap3a.be), en collaboration avec la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD), a organisé un séminaire sur le thème : Quelle politique agricole mettre en œuvre pour accroître la sécurité alimentaire en RD Congo en consolidant l'agriculture familiale ? Parmi les intervenants, Laurent NSENGA, dont l'exposé est reproduit ci-dessous :

À la demande de la Coopération belge au développement, le WWF en RD Congo a initié, en 2004, un projet de protection et de conservation de la Réserve de Biosphère de Luki (RBL). Suite à une série d'études sur la problématique de conservation du site, l'avenir de la réserve était alors plus qu'incertain. En effet, les différentes menaces pesant sur ses ressources naturelles et l'estimation de leurs impacts portaient à environ une dizaine d'année l'échéance de la disparition du patrimoine naturel de la réserve.

Compte tenu de l'urgence, un plan d'intervention orienté sur trois axes fut développé : institutionnel, gestion technique et populations rurales. Chacun de ces axes référait à un objectif spécifique permettant, une fois atteint, de jeter les bases d'actions de conservation et de développement plus ambitieux, mais aussi, de motiver les efforts de conservation dans ce site que plusieurs personnes estimaient déjà perdu. Les trois objectifs spécifiques orientant l'ensemble des actions se résumaient comme suit :

1. Assurer un cadre institutionnel adéquat à la conservation
2. Mettre en place et renforcer les capacités locales de gestion technique
3. Développer des alternatives viables aux activités destructrices des ressources naturelles.

Après quatre années d'efforts soutenus, le WWF estime avoir atteint ses objectifs et avoir transformé Luki en un véritable laboratoire de terrain pour la recherche appliquée et l'expérimentation de solutions concrètes aux problématiques de protection, de conservation et de développement. Les acquis de cette expérience (volet alternatives) font l'objet de cet article.

Introduction

Située dans le district du Bas-fleuve, province du Bas-Congo, en RD Congo, la réserve de biosphère de Luki (RBL) a été instituée en 1937 comme domaine boisé de l'État et gérée par l'Institut National d'Études Agronomiques au Congo (INEAC). En 1979, le site a été reconnu comme réserve de biosphère et sa gestion confiée au Comité national MAB jusqu'à ce jour. Elle est l'une des trois réserves de biosphère que compte la RD Congo. D'une superficie d'environ 33 000 hectares, elle constitue le prolongement de la pointe méridionale extrême de la flore du Mayumbe dont elle reste l'unique échantillon représentatif après une surexploitation pour la production industrielle de bois d'œuvre, destinée à l'exportation. Les études scientifiques conduites dans cette réserve mettent en évidence une dégradation rapide des composantes biologiques qu'elle abrite ainsi que des ressources naturelles dont dépend largement la subsistance des communautés riveraines.

Atouts et opportunités de la RBL

Érigée comme une aire protégée en 1937, une aire centrale de près de 8 000 hectares avait été définie ; celle-ci est représentative de l'écosystème forestier du Mayombe ainsi que de sa richesse floristique et faunique. Dans les zones tampon et de transition, environ 17 000 hectares de forêt naturelle ont été remaniés dès 1948 par des interventions sylvicoles (blocs 48 à 55) et agrosylvicoles (blocs 1 à 14). La pratique sylvicole de l'uniformisation par le bas a été considérée comme une innovation à la fois technique et sociale dans le milieu. En effet, consistant à une espèce de métayage, elle a permis de sauver et de reconstituer la forêt dans la réserve, mais aussi d'améliorer et de consolider la coexistence avec les populations locales. Cette pratique visait essentiellement l'association de l'activité agricole des populations avec les pratiques forestières en introduisant dans les champs des cultures agricoles des paysans, les essences forestières dont le *limba*. Ainsi, on trouve encore actuellement dans la réserve, des parcelles associant les cultures du bananier au *limba* (sylvo-bananier) ou encore le caféier et le cacaoyer au *limba* (sylvo – caféier ou sylvo-cacaoyer).

Ses atouts et opportunités sont :

- Relique de la forêt du Mayombe unique en son genre
- Station de recherche avec une richesse importante en collections vivantes et mortes
- Dispose d'un capital naturel encore intéressant, dont le chimpanzé
- Possibilités de renforcer, intensifier et diversifier les différentes collections
- Présence d'infrastructures viables
- Site pilote RAPAC
- Proche de Kinshasa et rapidement accessible.

Contexte et problématiques

Avant l'arrivée de WWF (2004), le contexte de la réserve de biosphère de Luki était caractérisé par une gestion bicéphale (INERA et MAB) due à une double tutelle (Ministère de la recherche scientifique et Ministère de l'environnement), une exploitation abusive de ressources avec implication des responsables, de fortes menaces anthropiques, l'absence des données de cartographie géoréférencée et un désintéressement des partenaires et bailleurs de fonds.

Concrètement, le contexte se résume comme suit :

a. Au niveau des paysans : niveau de revenu très faible et vulnérable – dépendance ressources forestières – faible disponibilité en terres – faible productivité agricole.

b. Au niveau des ressources naturelles : fortes pressions anthropiques : agriculture itinérante sur brûlis ; braconnage ; exploitation illicite du bois commercial ; feux de brousse incontrôlés ; faible rendement agricole ; exploitation des bois –énergie.

Vision de WWF

Dans ces contextes et problématiques, une question se pose : comment améliorer les conditions de vie des populations tout en sauvegardant la réserve de biosphère de Luki ? Pour y parvenir, le WWF s'est donné la vision suivante : "permettre de réduire voire

supprimer la dépendance des populations vis-à-vis de la forêt afin de préserver l'environnement tout en garantissant la sécurité alimentaire".

Méthodologie

Étant donné que la population locale est tributaire des ressources forestières pour sa survie, il est utile de proposer une stratégie susceptible de réduire/arrêter la perte des ressources forestières. D'où les systèmes de production intégrée. Ceux-ci représentent un nombre d'activités diversifiées et gérées de façon intégrée par les paysans. Ils visent à réduire la pression sur la réserve par des activités alternatives durables au détriment des activités d'exploitation traditionnelle, comme la chasse, la carbonisation, le bois de chauffe, etc. Le but recherché est de sédentariser les paysans, de rendre la viande disponible et accessible, diversifier les recettes, disposer du terrain fertile et d'augmenter le rendement. L'objectif visé était de mettre en place un réseau de fermes modèles basées sur les systèmes de productions durables à promouvoir autour de la réserve. Ce mode d'exploitation permet de varier les sources de financement des ménages et d'en faire une soudure durant une mauvaise période quant à une spéculation donnée, maintenant ainsi le niveau acquis de développement.

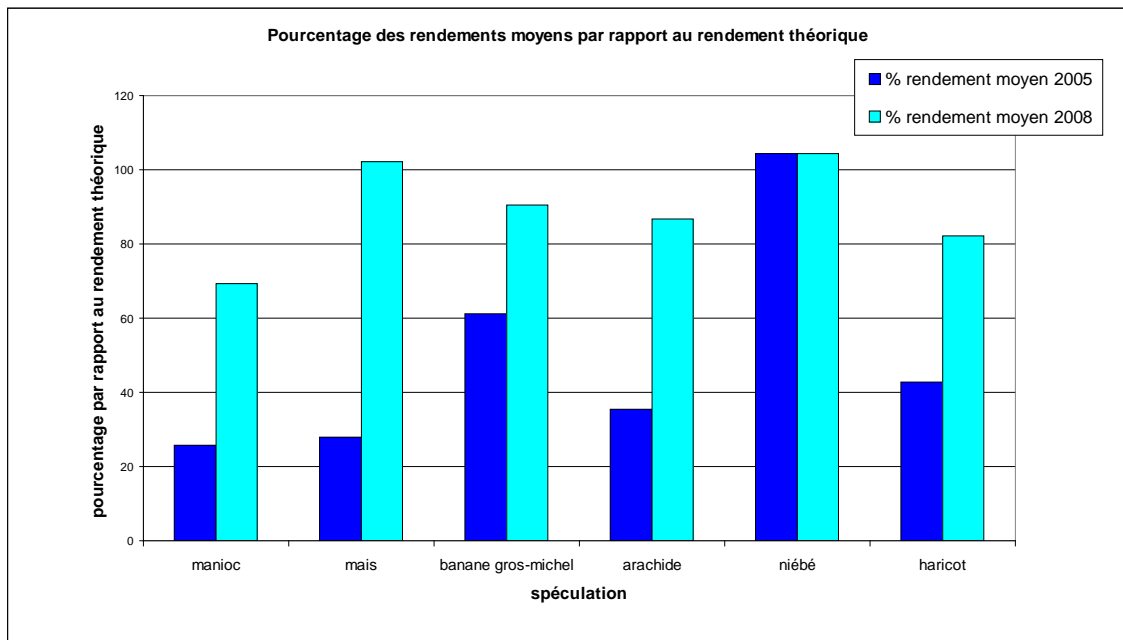
La stratégie comprenait deux phases. La première est une phase d'expérimentation et d'identification du modèle : cette phase a consisté à développer une méthodologie incluant les systèmes de production durable à tester sur le terrain. La deuxième phase est consacrée à la promotion des systèmes viables retenus après calcul des comptes d'exploitations. Étant donné qu'il s'agissait d'une expérimentation, celle-ci a été faite avec un nombre réduit de paysans. L'identification du petit nombre a été basée sur les initiatives de productions, partant desquelles ceux qui sont dynamiques et disposant d'un espace pour la production agricole ont été finalement sélectionnés. Le projet prenait en charge la plupart des risques, d'où les appuis en nature pour expérimenter les systèmes avec la participation des paysans. Il s'agit d'une approche de collaboration avec les paysans pour développer les systèmes. L'idée étant d'avoir des associations viables avec des initiatives durables qui deviendront des références dans la région et qui, de ce fait, pourront, non seulement assurer la pérennité des actions, mais être diffusées à l'échelle régionale.

Ce processus a abouti à l'installation d'une vingtaine de fermes modèles paysannes faisant la promotion des systèmes de productions durables et rentables (la pisciculture associée à l'élevage, les cultures vivrières en rotation, le sylvo-bananier, l'apiculture, etc.).

L'ensemble de ces actions a fait accroître le revenu des populations, ce qui a amélioré leur situation socio-économique et diminué leur dépendance vis-à-vis des ressources naturelles de la réserve sur lesquelles elles exercent une pression.

- Développement des capacités locales dans l'installation des pépinières pour le reboisement
- Reboisement de 500 ha de savanes avec essences pour la dendroénergie (futurs terres agricoles)
- Productions agricoles durables de principales spéculations agricoles (manioc, banane, maïs, arachide, haricot) assurant la sécurité alimentaire des familles
- Diffusion des techniques et des systèmes auprès des paysans environnants (en moyenne un fermier a initié 5 paysans)
- Augmentation progressive des revenus
- Réduction de la déforestation.

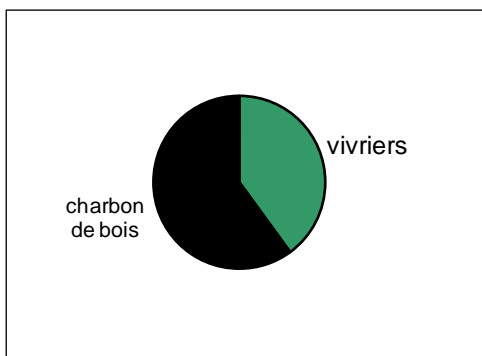
Histogramme du pourcentage des rendements moyens de 2005 et 2008



Évolution de la répartition des revenus

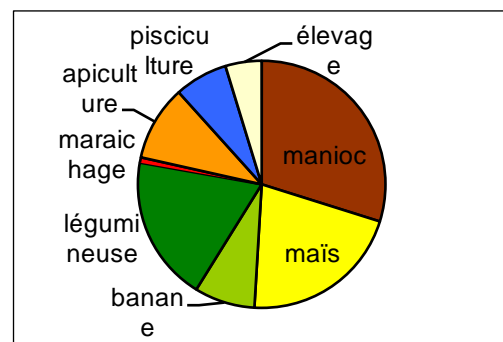
2005

336\$



2008

3 711\$



Témoignage d'un fermier (Février 2011)

Leçons tirées et conclusion

Après quatre années de travail dans la réserve de biosphère de Luki, les leçons suivantes peuvent être tirées :

1. Il est impossible de prétendre à une conservation des ressources naturelles sans tenir compte des exigences du développement économique lorsque les populations locales sont tributaires de la nature pour leur survie et leur bien-être

2. Les populations locales ne sont pas un problème ou un obstacle à la conservation, elles sont une partie de la solution. De ce fait, la conservation doit réconcilier les besoins et les souhaits des multiples utilisateurs de la forêt

3. En terme de durabilité des différentes activités alternatives, le paysan n'adhère et ne s'approprie une activité que lorsqu'il se rend lui-même compte de la rentabilité socio-économique qu'il en retire.

Les systèmes de production intégrés sont une forme d'intensification écologique de l'agriculture. Ils permettent :

- la sécurité alimentaire de la famille paysanne
- l'augmentation des revenus
- une plus grande indépendance par rapport aux ressources forestières
- la sédentarisation de l'agriculture
- l'augmentation des terres disponibles via la valorisation des savanes.

D'une situation en péril, la réserve de biosphère de Luki est devenue un véritable site pilote pour la recherche appliquée et l'expérimentation de solutions concrètes aux problématiques de protection, de conservation et de développement durable. L'expérience développée par WWF dans ce site peut être capitalisée dans les autres aires protégées du réseau RAPAC et pourquoi pas celles du bassin du Congo ?

Laurent NSENGA

Assistant de chaire ERAIFT, program manager Bas-Congo, WWF-RDC
E-mail : lnsenga@yahoo.fr / lnsenga@wwf.panda.org , (00243) 998.204.440

Références bibliographiques

1. Agroforesterie, Cours d'apprentissage agricole, Inades-Formation –Congo, 76 p.
2. Guides du vulgarisateur, Projet PNUD/FAO/ZAI/88/006, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
3. Mémento de l'agronome, Ministère de la coopération, France, 1991, 1635 p.
4. Mémento du forestier, Ministère de la coopération, France, 1989, 1266 p.
5. NSENGA L., Étude socio-économique dans les villages riverains de la Réserve de Biosphère de Luki, RD Congo. Rapport de consultation, projet GDF/WWF, 2004
6. Projet d'appui à la gestion durable et à la conservation des écosystèmes forestiers de la RD Congo, WWF-Be

7. J.-C. MICHA, FUNDP, Namur et Ch. DUCARME, AQUAFARM, Tihange, Rapport d'évaluation des activités piscicoles-RBL, WWF-GDF-Luki ; 11 p.
8. Plan de développement et de conservation de la réserve de biosphère de Luki, 32 p
9. Rapport diagnostic rural rapide, WWF-RDC-GDF-GRAED, 72p

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Discours de Madame Solange LUSIKU NSIMIRE à l'occasion de la réception de son titre de docteur honoris causa, le 02/02/2012, de l'Université Catholique de Louvain

La reconnaissance, l'honneur qui nous est fait aujourd'hui est tributaire des efforts, des conseils et de l'appui de plusieurs personnes et organisations qui n'ont pas cessé de nous encourager à aller de l'avant. En premier lieu, feu Emmanuel BARHAYIGA, fondateur du journal *Le Souverain* dont les yeux ont vite remarqué l'éditrice qui sommeillait en moi. En me proposant la reprise de son journal au crépuscule de sa vie, sa volonté était d'immortaliser une œuvre qu'il voulait au service de l'intérêt collectif. BIRAGO DIOP, écrivain et poète du Sénégal, a écrit que les morts ne sont pas morts, je me permets donc de m'adresser à toi Papa Emmanuel BARHAYIGA pour te dire que ton nom restera à jamais gravé dans les archives de l'Université Catholique de Louvain. Je suis fière de remplir ma mission. Je remercie l'asbl belge Rencontre des continents qui nous assure un accompagnement éditorial et méthodologique, selon les prescrits de notre charte.

Je remercie mon mari qui m'a accompagné jusqu'ici, pour toute son affection, son soutien moral et financier, et qui a permis la poursuite de l'aventure de ce journal dont personne ne pouvait un jour imaginer l'évolution. Avoir une femme souvent absente de la maison pour raison professionnelle n'est pas une chose aisée. Je me garde de donner des détails. Je partage cette joie avec mes enfants qui m'accueillent toujours avec beaucoup de bonheur, teinté d'un questionnement

autour soit de mon retard soit de ma fatigue ou encore de mon absence.

Cet honneur, je le dois aussi à Norwegian Church Aid (NCA) pour son appui financier ainsi que ses multiples formations dans le domaine de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Le Souverain est un journal modeste mais qui évolue aussi avec l'appui des grandes organisations et institutions qui le soutiennent, je vais citer ici, la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie, le Mouvement ouvrier chrétien, les voyages solidaires, la ville de Bruxelles, l'Institut des Hautes Études en Communication Sociales (IHECS), Wallonie Bruxelles International et j'en passe, sans oublier nos amis, frères et connaissances qui nous entourent de beaucoup d'affection et d'encouragements dans notre cheminement. À tous et à chacun, j'adresse tous nos remerciements.

Quelques mots sur mon parcours

Je suis native de Bukavu au Sud-Kivu dans l'Est de la RD Congo où je vis et j'exerce mon métier de journaliste. Métier que je dois toujours concilier avec mes différents rôles d'épouse et de mère dans un système patriarcal où les coutumes et les traditions continuent encore à freiner l'épanouissement de la femme ; mon rôle de journaliste (journaliste indépendante et éditrice du petit journal *Le Souverain*), mon rôle de présidente de l'Union nationale de la presse section du Sud-Kivu et mon

engagement dans la défense des droits des femmes. Née d'un père enseignant clochardisé sous la dictature du Maréchal MOBUTU, j'ai vécu une enfance de révolte. Je garde le souvenir ému de mon père, humble intellectuel de province, son éternel stylo à la main, en train de préparer les leçons. Bien souvent dans l'incapacité de subvenir aux besoins de la famille, mon père n'avait d'autre consolation que l'espérance en un avenir meilleur à travers la réussite de ses enfants et ses élèves.

Mort littéralement la craie à la main, comme un grand nombre d'enseignants congolais aujourd'hui, mon père n'a jamais pu vivre ce moment de bonheur tant espéré.

Le sentiment de révolte face à l'injustice des tenants du pouvoir, parfois plus enclins à s'enrichir qu'à servir l'intérêt général, s'est accru au début des années 2000. L'Est du Congo se retrouvait sous la domination de la rébellion menée par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD). Tous les espoirs du peuple congolais et notre aspiration à vivre enfin dignement/décentement dans la paix s'écroulaient avec un nouveau cycle de violences dévastatrices.

À l'époque, le Sud-Kivu est doté d'une société civile dynamique qui analyse, dénonce, et ne se laisse pas faire malgré les intimidations allant parfois jusqu'au pire. Mon parcours en milieu associatif m'avait menée vers l'Association des femmes cadres pour l'épanouissement intégral de la femme, au sein de laquelle j'assumais la fonction de Secrétaire permanente. Madame Vénantie BISIMWA, faite Docteur Honoris causa de l'UCL en 2009, était la secrétaire exécutive. Cette étape marque ma découverte du combat de la femme pour sa libération. C'est également l'époque de la découverte du monde des médias, à travers la collaboration avec la radio *Maendeleo*, puis la radio *Maria*, média de l'archidiocèse de Bukavu. Parallèlement, je poursuis mes études à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu(ISP),

plus précisément en sciences commerciales. Je me retrouve alors face à la lourde charge de chef de programme à la radio *Maria*, cumulant la fréquentation des cours à l'ISP, les reportages radios, la prise en charge de mes enfants, et de mon rôle d'épouse. Mes trois années du cycle de graduat ont coïncidé avec la naissance de mes deux premières enfants. Je me rappelle avoir accouché 30 minutes seulement après une émission radio ; et dès le troisième jour après la sortie de la maternité, je suis allée passer mon examen de comptabilité analytique. Une semaine après, j'étais partie à Kinshasa pour assurer la couverture médiatique du congrès du PPRD. Je l'ai fait, avec mon bébé attaché sur le dos. Je l'ai fait en même temps pour la survie de ma famille mais également pour acquérir une expérience professionnelle.

C'est durant la période de la rébellion que, sans le savoir, le journalisme va devenir une véritable passion pour moi et un créneau pour dire tout haut ce que je pensais.

Face aux difficultés liées aux mauvaises conditions de vie professionnelle, j'ai fait le choix de rejoindre le Caucus des femmes du Sud-Kivu pour la Paix, en tant que chargée de programme. Nous sommes alors en 2007 ; c'est en ce moment qu'Emmanuel BARHAYIGA SHAFALI me sollicite pour que je reprenne la responsabilité du journal *Le Souverain*. La poursuite de l'œuvre de ce pionnier de la presse indépendante me convainc aujourd'hui que le journalisme est ma véritable vocation et la presse écrite mon combat.

Permettez-moi d'enrichir mon discours par quelques anecdotes qui, je l'espère, vont vous donner une idée sur le vécu quotidien des Congolais au Sud-Kivu de manière générale.

Anecdotes

1° Les Femmes porteuses

Dès le matin tôt, vous verrez des femmes portant de lourdes charges sur le dos, arrimées (fixées) par une lanière au front, marchant courbées pendant des

heures et des kilomètres, souvent avec un bébé en gestation dans le ventre et un autre au-dessus de la charge qu'elles portent. Il n'y a que chez nous que les femmes, devant les difficultés de survie, deviennent des camions ; leurs muscles sont tendus à longueur des journées sous le poids des sacs de 50, 80 ou 100 kilos. Elles le font pour vivre et faire vivre leurs familles dans un pays doté de nombreuses ressources, "riche". Elles meurent souvent de fatigue.

2° Les femmes se battent pour participer à la gestion de la chose publique au Congo

Mais on leur concède le pouvoir avec la main droite et on le leur retire avec la main gauche. En 2009, quatre femmes ont été nommées sur ordonnance présidentielle respectivement comme maire de Bukavu et bourgmestre des trois communes Kadutu, Ibanda et Bagira. Mises dans des conditions difficiles de travail, la maire démissionne en évoquant des motifs de convenance personnelle. Elle est suivie un mois après par la bourgmestre de Bagira. Les deux qui restent se voient limogées par SMS par un membre du Ministère de l'Intérieur. De l'ordonnance présidentielle à un Sms. Quel contraste ? Pourtant ces femmes n'ont pas démerité.

3° Les assassinats et meurtres

La semaine dernière, l'inspecteur provincial de la police au Sud-kivu, lors de la cérémonie d'échange des vœux, a dénombré 4 200 cas de meurtre pour la seule province du Sud-kivu. Or, souvent les chiffres avancés par des sources officielles sont revus à la baisse.

Voilà, j'ai voulu partir de ces anecdotes tout à fait récentes pour mentionner ce qui suit, mon pays porte le nom de la République Démocratique du Congo. Ce nom nous permet d'analyser des avancées démocratiques et de sonner l'alarme lorsque cette valeur est menacée.

Pour ceux qui veulent lire des choses avec un peu plus d'optimisme, il y a lieu d'indiquer qu'il n'y a pas de fatalité. Il y a tout de même des avancées même si le projet démocratique en RD Congo demeure un chantier en perpétuel recommencement.

Il faut savoir qu'après les élections de 2006, des journalistes ont été assassinés dans le cadre de leur profession et l'Union Nationale de la Presse du Congo a enregistré au moins un mort violent chaque année : Franck NGYKE à Kinshasa en 2005, Bapuwa MUAMBA toujours à Kinshasa en 2006, Serge MAHESHE à Bukavu en 2007, MUTOMBO KAHILO à Lubumbashi en 2007, Patrick KIKUKU à Goma en 2007, Didace NAMUJIMBO à Bukavu en 2008 et Bruno Koko CIRAMBIZA à Bukavu en 2009. Tous ces assassinats sont arrivés dans le cadre de la profession.

Que faire face à cela ?

En tant que journaliste, je vais demeurer une ouvrière de la plume indépendante. Quoi qu'il arrive, je poursuivrai mon combat pour promouvoir les valeurs démocratiques.

En tant que femme, je pense qu'une démocratie est la garantie la plus sûre d'un changement, d'une amélioration de la condition de la femme congolaise, des femmes violées, discriminées, des femmes porteuses de lourdes charges.

Le journal *Le Souverain* revendique les valeurs de Paix, Justice et Travail, mises en exergue par la devise de la RD Congo. En effet, aucune société ne peut prospérer sans paix civile. De même que la Justice est un fondement de cette Paix civile, et la condition d'un véritable ordre démocratique. L'accès à un travail digne pour tous constitue un des ferments de l'épanouissement collectif. *Le Souverain* place au premier plan de ses combats, l'engagement pour l'égalité, la justice sociale et la solidarité.

En tant que Docteur Honoris causa de l'UCL aujourd'hui, je suis encore davantage convaincue que c'est pour toutes ces personnes citées ci-dessus qu'il

faut une presse indépendante susceptible de relayer les problèmes et les avancées de la démocratie.

Je vous remercie.

Solange LUSIKU NSIMIRE

Louvain-la-Neuve, le 02 février 2012

La Maison Africaine a fêté ses 50 ans

NDLR : le 15 octobre 2011 à Bruxelles, La Maison Africaine asbl (www.maisonafricaine.be), foyer d'accueil des étudiants et stagiaires étrangers, a fêté ses 50 ans. À cette occasion, Madame Geneviève RYCKMANS, Présidente, a prononcé le discours suivant :

Parmi les fondateurs de la Maison, il y a Monsieur SANTKIN, Monsieur Pierre-Paul STRUYE, Monsieur Louis STROOBANTS et le Père du VERNAY. Ce sont les quatre que je connais. C'est surtout Mademoiselle van der STRATEN qu'il faut remercier parce que toute l'idée vient d'elle. Monique Van der STRATEN a imaginé, je crois, ce qui était révolutionnaire et prophétique en 1961 : l'idée que les élites africaines devaient se former. Et devant se former, devant venir en Europe, il était impératif de les accueillir dans une Maison pour qu'elles puissent avoir une vie relativement confortable et surtout pouvoir s'adapter à cette vie en Europe qui, pour elles, était quand même fort difficile au départ. Il faut aussi remercier l'administration de la coopération - Monsieur d'ADESKY - qui nous a soutenu depuis des années avec des subsides. Sans subsides, nous ne saurions évidemment pas fonctionner. La Maison Africaine a presque 80 étudiants et 70 chambres. C'est un gros morceau.

Je voudrais aussi remercier les administrateurs actuels, les commissaires aux comptes, les administrateurs qui se réunissent tous les mois pour nous aider dans le travail de gestion de la Maison. Il y en a quelques-uns ici. Je salue aussi les Ambassadeurs et leurs représentants présents. Il y a la RD Congo, la Côte d'Ivoire, ...

Ce sont des pays d'Afrique qui envoient des étudiants chez nous. Il faut savoir que nous avons des milliers d'étudiants africains qui sont passés par la Maison Africaine. Et les témoignages qu'ils nous donnent prouvent qu'on leur a rendu de grands services. Et le résultat est positif dans l'ensemble. Ils en sont vraiment contents... depuis des années que ça dure.

Je voudrais aussi remercier toutes les personnes de l'administration qui nous soutiennent : la CTB, l'ULB et la CUD qui nous envoient beaucoup d'étudiants. Le Musée de Tervuren et en particulier la commune d'Ixelles. Vous savez que la Maison Africaine est à la base de la région Matonge à Ixelles.

Grâce à la commune d'Ixelles, nous avons aussi beaucoup de soutiens au niveau du personnel : notamment les ALE et les articles 60. Elle nous aide également dans l'une des activités de la Maison qui nous est très chère : l'école des devoirs des enfants du quartier. Il y a deux choses pour lesquelles nous avons travaillé récemment de manière importante : l'école de devoirs et le projet de réinsertion professionnelle et de soutien aux étudiants qui ont terminé leurs études en vue d'essayer de leur trouver un job rémunéré satisfaisant dans leur pays. C'est extrêmement difficile parce qu'il y a beaucoup d'étudiants qui sont demandeurs, il y a beaucoup de chômage un peu partout, ...

Je voudrais souligner le caractère visionnaire de Monique van der STRATEN qui a créé la Maison et a donc perçu l'importance de cette formation et qu'il est entièrement indispensable d'avoir des élites africaines. Nous avons aussi toujours été fiers d'avoir pu construire un site où l'on peut développer cet esprit positif vis-à-vis de l'Afrique en vue de l'évolution de ce continent en lequel nous avons confiance. Nous avons une volonté positive et un espoir envers ce continent qui, comme vous le savez, a beaucoup de problèmes. Mais l'espoir est là !

Nous hébergeons des boursiers, des stagiaires de plus de 20 pays dans un nombre important avec un nombre impressionnant de nuitées et un taux de fréquentation de 95%. C'est une rotation des étudiants et c'est un gros travail.

J'ai parlé de possibilités professionnelles, de l'école de devoirs et je voudrais simplement vous dire, pour terminer, que c'est grâce au travail de tous - le personnel, les administrateurs - que nous pouvons réussir ce projet et ce défi qui consistent à aider les étudiants, les boursiers et les stagiaires qui viennent chez nous. On le fait avec un encadrement culturel mais aussi avec la banque alimentaire et toute une série de possibilités : lit, cuisine, sanitaire, ...

La Maison a 50 ans maintenant. Nous venons de terminer un travail de rénovation très important avec des emprunts (grâce aux banques qui font parfois des choses positives). Aujourd'hui, reconstruire l'Afrique par le savoir, je crois que c'est notre idéal et notre objectif.

Madame Geneviève RYCKMANS
Présidente de l'asbl Maison africaine

L'autre Afrique **kasàlà pour Harubuntu 2011**

NDLR : le 1 décembre 2011 à Bruxelles, le prix Harubuntu, organisé pour la 4^{ème} fois par Échos communication et Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA), a été décerné à cinq lauréats : Eva Monique RAVALORIAKA (Madagascar), Israël YOROBA GUEBO (Côte d'Ivoire), Toima KIROYA (Tanzanie), Abdellah ADOUZ (Maroc) et Moussa MARA (Mali). Le Professeur Jean KABUTA (Université de Gand) les a présentés de la manière originale suivante :

Qu'est grande et noble
Cette famille arc-en-ciel

Sable et lumière
Le Sahara au sud du Maroc
S'y distingue la commune de Fask
Celle dont est maire Abdellah ADOUZ

Mirage ou réalité ? Oasis rêvée d'échange
Où la parole circule franche et limpide
Sous l'arbre à palabre

Le dénuement insupportable
Poussait naguère les forces vives

À se réfugier dans la forteresse Europe
Eldorado aux lumières pourtant déjà éteintes
Se faisant Chamelles à lait pour les leurs
Hassan ZAOUAL l'a dit à juste raison

Ouvrir à l'homme des horizons
L'aider à fabriquer des clés et des outils
Pour qu'il invente son développement
Ouvrir portes et fenêtres et produire du sens
Enfin faire de l'homme l'auteur de sa vie
Par l'expression de ses potentiels
À travers mille et un projets

Voilà le défi qu'a relevé
Ce Rassembleur exemplaire
Générateur d'énergie collective
Nourri de valeurs locales et sûres
Pour conduire sa communauté
Au changement souhaité
Sans cependant l'abîmer

Aujourd'hui adultes et jeunes
Sont contents et fiers de vivre à Fask
Où se sont créés des emplois
Où les moyens sont mobilisés
Pour stimuler l'entrepreneuriat

II

Qu'est grande et noble
Cette famille arc-en-ciel

Elle s'appelle Eva Monique RAVALORIAKA
Elle émeut par sa simplicité et son sourire
Maire de la commune de Manjakandriana
Sur l'Île-rouge nommée Madagascar

La politique comme cadre idéal
Où une véritable action soit possible
Que n'a-t-elle pas réalisé en peu de temps
Pour améliorer les conditions de vie :
Centres de santé maisons et routes
Ou marchés publics !

Comme ailleurs la femme subit
Des violences de toute nature
Confinée au foyer pour servir le mâle

Passant sa misérable vie à allaiter et langer

Eva s'est engagée à tout chambouler :
Faire passer la femme du statut de meuble
À une personne ayant un statut civil
Une citoyenne à part entière

Eva Mère de l'humanité
Amie attentive toujours disponible
Fédératrice des hommes éparpillés
Porte-parole des plus fragiles
Travailleuse assidue mais si discrète
Animée d'une foi absolue en toi-même
Et d'une détermination à toute épreuve
Tu rends à l'humain sa dimension féminine
Reconstituant la personne mutilée
Et l'on se sent bien d'exister enfin
Et l'on traverse la vie tête haute

Puisant à la source du *fihavanana*
Ou respect dialogue et coopération
Si proche de l'*ubuntu* humanité et sagesse
Tu marches assurée aux côtés des tiens
Qui se félicitent de t'avoir

Harubuntiste avant l'heure
Tu connais du dedans la valeur
De la complémentarité de la réciprocité
Et de l'écho

III

Qu'est grande et noble
Cette famille arc-en-ciel

Me voici
À la croisée des chemins
Il fait nuit Où me diriger ?
Et ce continent est si vaste !
Oh là-bas une lumière
En république du Mali
Dans la commune IV de Bamako
Où œuvre sans répit un autre maire
Disciple de MANDELA et de SANKARA
Qui n'est autre que Moussa MARA

Il combat la corruption, l'abus

Et l'injustice aux multiples visages :
Dépossession détournement et opacité
La politique comme outil puissant
Pour faire échec aux maux sociaux

Que d'initiatives novatrices !
Cadre de concertation avec toutes les couches
Gestion participative avec chaque citoyen
Pour ne citer que celles-là

Le maire MARA se distingue des autres
Par son souci de transparence
Dans la gestion de sa vie privée
Et dans la gestion de la cité

C'est bientôt l'élection présidentielle
Si nous étions Maliens nous voterions pour toi
Si tu étais élu quelle bénédiction !
Le Mali inaugurerait une ère de présidents intègres
N'ayant qu'une ambition : le bien-être du Malien

IV

Qu'est grande et noble
Cette famille arc-en-ciel

J'allais ranger mon tambour source de rythmes
Lorsque j'ai découvert une avenue étonnante

L'Avenue 225 œuvre d'Israël GUEBO
En république de Côte d'Ivoire

Un simple blog instrument de développement !
Blogueur sans pareil à l'imagination fertile
Artisan qui ouvre des canaux pour faire passer la parole
Israël donne l'écho adéquat aux soucis des citoyens
Avenue 225 c'est le blog communautaire
Qui fait entendre la voix des jeunes

C'est là qu'ils se rencontrent à travers le débat
C'est là qu'ils peuvent travailler ensemble
À un projet commun de citoyenneté

Sous l'impulsion d'Israël GUEBO
Des avenues semblables ont surgi ailleurs
Et sont des vecteurs de changement

Et d'éveil des potentiels locaux

Israël c'est l'Éveilleur le Démocrate
C'est l'Indigné mu par la colère vitale
Qui dénonce l'exploitation de l'ignorance
Qui lutte pour rendre à chacun ses droits
Le citoyen comme seul centre d'intérêt

Redressant la tête il donne aux autres
L'envie et la force de faire de même
Rassembleur il crée une dynamique
De confiance de travail et de réussite
Émancipateur il fait grandir chacun
Et le mène jusqu'à l'autonomie
À travers ses avenues singulières
Et la gestion de l'information

Le pouvoir en Côte d'Ivoire
Entend dorénavant ceux qui, hier
Étaient sans voix étaient ignorés

V

Qu'est grande et noble
Cette famille arc-en-ciel

Steppe aride longues marches
Pour trouver un peu d'eau
Mille villages et cent mille kraals
Y paissent paisibles vaches et bœufs

Ici les hommes n'ont que faire du ciel
Tandis que leur Dieu-femme ou *Wele Gumali*
Tente tant bien que mal de gérer l'univers
Eux sont tout entiers dans le moment présent
Qui renferme l'impensable éternité

Ici depuis longtemps l'homme s'est libéré
De toutes les peurs et de l'angoisse de la mort
Et ses morts sont jetés aux fauves et rapaces
Soumis au recyclage au nom de l'équilibre

Donc ni deuil ni cimetière
La mort ? Nécessaire dimension
Ou autre face de la vie
Sans laquelle s'envole le sens

L'on se nourrit de viande crue
Accompagnée d'*ugali* et de quelque légume
L'on boit du lait frais mélangé à du sang chaud

Et l'on traverse serein le temps appuyé à un bâton
Observant les troupeaux qui ruminent et pensent

C'est là
À Emboreet au cœur de la Tanzanie
Que vit Toima KIROYA Maasai admirable
Avec sa famille au sein de sa collectivité

Quel âge a-t-il ? Peut-être quarante
Peut-être cinquante Il n'importe !
Nous passons toujours quoi que nous fassions !
Pasteur perspicace sachant faire le tri
Attaché à sa culture il l'enrichit d'apports choisis
Créant des banques pour rendre la femme autonome
Des écoles pour instruire les jeunes éleveurs
Créant des emplois pour valoriser les adultes
Ainsi que des fontaines et des abreuvoirs
Pour le bonheur de tous les vivants

Depuis l'avènement de Toima KIROYA
Des conduites constructives se sont installées
Et de belles avenues s'ouvrent pour le Maasai :
Conduire ses propres projets générer de la richesse
Participation solidarité et travail communautaire
Dans un espace stable et rassurant
Chaque jour s'améliorent les conditions de vie
L'eau coule à flot la nourriture abonde
Et les êtres maîtres enfin de leur destin
Sont encore plus beaux qu'auparavant

Pendant les trois jours passés à Emboreet
J'ai grossi de trois kilos et mon compagnon Deo de deux
Tandis que nos mâchoires se sont développées
À force de mastiquer la viande coriace

Toima l'Astucieux drapé d'ocre et bleu
Il force l'autorité locale à lui emboîter le pas
Et l'étranger clairvoyant à apporter sa pierre

Voici le cadeau reçu des gens d'Emboreet
Au moment de nous quitter :

"Nous recevons des visiteurs de tous horizons
Vous gens d'Harubantu êtes les premiers
À avoir souhaité partager ce breuvage local
Véhicule de force vitale fait de sang et de lait
Vous nous avez reconnus et honorés"

Parole rare parole qui bouleverse
Parole forte qu'on continue d'entendre
Longtemps après que la voix se soit tue.
(...)

Jean KABUTA

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

Le peuple congolais a faim et soif de justice et de paix

Le courage de la vérité (cf. 2 Cor 7, 14)

Message de l'Assemblée plénière extraordinaire de la CENCO aux fidèles catholiques et à l'ensemble du peuple congolais

Introduction

1. En ce début de l'année 2012, que Dieu bénisse le peuple congolais et qu'il le garde ! Qu'il lui montre un visage bienveillant et plein de grâce ! Que Dieu lui manifeste sa bonté et qu'il lui accorde la paix ! (cf. Nb 6, 24-26).

2. Réunis en Assemblée plénière extraordinaire à Kinshasa, du 09 au 11 janvier 2012, Nous, Cardinal, Archevêques et Évêques, membres de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), avons, dans un travail concerté, analysé le rapport d'observation électorale menée par notre Église. Dans la prière et dans la foi en l'avenir heureux de notre pays, nous adressons ce message à nos fidèles et à l'ensemble du peuple congolais pour tirer des leçons du processus électoral en cours.

Acquis du processus électoral

3. Nous saluons la détermination de notre peuple qui, le 28 novembre 2011, a fait preuve de maturité et de civisme en se rendant nombreux aux urnes et parfois dans des conditions pénibles pour

désigner souverainement ses gouvernants. Nous félicitons notre Gouvernement qui a réussi à financer en grande partie ces élections. Cela montre que nous pouvons réussir la construction de notre pays si nous y mettons les moyens et la bonne volonté. Nous ne saurions taire les efforts déployés par la CENI pour réussir, d'un point de vue logistique, le déploiement des matériels électoraux en bravant bien des défis dans notre vaste pays aux infrastructures de communications défectueuses. Nous félicitons également tous les observateurs et témoins électoraux qui ont consenti de multiples sacrifices pour remplir leur tâche.

Défaillances

4. Cependant, le traitement du fruit de ce travail a déçu plus d'un Congolais. Dans notre message du 25 février 2011, intitulé "Année électorale : que devons-nous faire ? (Ac. 2, 37)", nous souhaitions vivement que ces élections se déroulent dans la transparence, la vérité et la paix afin d'inscrire notre pays dans le registre des nations respectables et dignes¹. Dans

¹ Cf. CENCO, Année électorale : que devons-nous faire ? (Ac 2,37), n° 23.

l'Appel du 3 décembre 2011, la CENCO, tout en rappelant qu'elle n'avait pas pour objectif de publier des résultats que, par ailleurs, sa mission d'observation électorale n'a pas, invitait le peuple congolais, les acteurs politiques et la CENI à s'en tenir impérativement à la vérité des urnes. Dans la Mise au point de son Secrétariat général, le 8 décembre 2011, la CENCO a relevé des éléments positifs du processus électoral, mais aussi elle a épinglé des irrégularités et des faiblesses inquiétantes. C'est dans cette même logique que, le 12 décembre 2011, s'inscrivait la Déclaration du Cardinal Archevêque de Kinshasa qui, au vu de ces irrégularités et faiblesses, a dénoncé la non conformité à la vérité et à la justice des résultats provisoires publiés par la CENI.

5. Aujourd'hui, il ressort du rapport final de la mission d'observation électorale de la CENCO et des témoignages recueillis des divers diocèses et d'autres sources que le processus électoral s'est déroulé, à beaucoup d'endroits, dans un climat chaotique. L'on a noté plusieurs défaillances, des cas de tricheries avérées et vraisemblablement planifiées, de nombreux incidents malheureux entraînant mort d'homme, des cafouillages, et, à certains endroits, un climat de terreur entretenu et exploité à dessein pour bourrer les urnes. Ce n'est pas tout. Ce qui se passe présentement au niveau de la compilation des résultats des élections législatives est inacceptable. C'est une honte pour notre pays.

6. Eu égard à ce qui précède, nous estimons que le processus électoral a été entaché de graves irrégularités qui remettent en question la crédibilité des résultats publiés. Nous demandons aux organisateurs d'avoir le courage et l'honnêteté de tirer les conséquences qui s'imposent. Car, reconnaître ses erreurs est une preuve de grandeur. Mais si l'on prend le risque de continuer à gouverner le pays par défi, les tensions intérieures plus ou moins maîtrisées à court terme culmineront, tôt ou tard, dans une crise grave et difficile à dénouer. Il est donc

indiqué que dans une démarche inclusive, l'on privilégie la voie du dialogue pour l'intérêt supérieur de la nation congolaise. C'est l'heure du courage de la vérité.

Notre mission prophétique

7. Fidèles à notre mission de guetteurs pour le peuple de Dieu (cf. Ez 3, 17), nous dégageons de ce processus plusieurs défis à relever pour l'avenir en vue de l'avènement d'un État de droit en RD Congo et pour le bien-être de sa population. Ce faisant, nous n'entendons pas prendre en main la bataille politique pour édifier une société la plus juste possible. Nous ne plaçons pas non plus pour un parti politique. Comme le recommande le Pape Benoît XVI, "l'Église ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'État, mais elle ne peut et ne doit non plus rester à l'écart dans la lutte pour la justice"². C'est pourquoi, "dans son rôle prophétique, chaque fois que le peuple crie vers elle : "Veilleurs, où en est la nuit" ? (Is 21, 11), l'Église désire être prête à rendre raison de l'espérance qu'elle porte en elle (cf. 1P 3,15) car une aube nouvelle pointe à l'horizon (Ap 22, 5)"³. Et nous faisons nôtre cet appel du Pape Benoît XVI, "À cause du Christ et par fidélité à sa leçon de vie, notre Église se sent poussée à être présente là où l'humanité connaît la souffrance et à se faire l'écho du cri silencieux des innocents persécutés, ou des peuples dont des gouvernements hypothèquent le présent et l'avenir au nom d'intérêts personnels"⁴.

8. À cet effet, nous ne nous lasserons pas de dénoncer tout ce qui met en péril l'édification d'un État démocratique. L'on ne construit pas un État de droit dans une culture de tricherie, de mensonge et de terreur, de militarisation et d'atteinte flagrante à la liberté d'expression. Si la démocratie est un pouvoir du peuple par le peuple et pour

² Benoît XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, n° 28.

³ Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, n° 30.

⁴ Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, n° 30.

le peuple, l'on doit respecter ce peuple. Dans le contexte actuel, le peuple, meurtri et frustré, assiste impuissant à un processus qui ne reflète toujours pas sa volonté et qui s'apparente par endroits à un arrangement entre certains acteurs politiques.

La paix dans la vérité

9. "L'Église a une mission de vérité à remplir, une mission impérative, c'est un service rendu à la vérité qui libère"⁵. Le processus électoral devrait permettre la consolidation de la culture démocratique et la pacification du pays. Nous voulons la paix. Mais, celle-ci a des exigences auxquelles l'on ne saurait déroger, notamment la vérité, la justice et le respect du peuple. C'est au nom de la paix que l'Église ne cesse d'inviter les dirigeants congolais à la justice et à l'amour de la vérité. De quelles valeurs, en effet, sera pétrie notre jeunesse si, à longueur de journée, on ne lui offre que le spectacle d'antivauteurs ?

Atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes

10. Dans ce contexte, nous condamnons la campagne orchestrée publiquement contre le Cardinal. Ce déferlement d'injures a choqué aussi bien les fidèles catholiques que d'autres personnes. Il atteste l'émergence d'une pensée unique qui tend à museler toute opinion contraire. De même, nous condamnons les insultes et les menaces à l'endroit du Président de la CENCO. Nous rappelons que le débat d'idées en démocratie n'autorise pas des attaques personnelles.

11. Nous ne pouvons pas nous taire devant ces dérives et bien d'autres que nous désapprouvons : des menaces physiques, des atteintes aux droits humains, des enlèvements et des intimidations, la confiscation des moyens publics de communication par une famille politique. À cause de leurs opinions, des

Évêques, des ecclésiastiques et des paisibles citoyens ont été et restent encore victimes de ces menaces.

12. Nous invitons nos fidèles catholiques et le peuple congolais dans son ensemble à la non-violence car la violence appelle la violence. Elle engendre la destruction et la misère. En ce sens, nous demandons à nos compatriotes vivant à l'étranger, avec qui nous partageons le souci pour un Congo nouveau, et dont nous reconnaissons les sacrifices qu'ils endurent pour venir en aide à ceux qui sont au pays, de ne pas recourir à la violence et de trouver les voies pacifiques pour apporter leur contribution à la construction d'un Congo réellement démocratique. À l'exemple de notre divin Maître, nous devons répondre à la violence par l'amour (cf. Mt 5, 43-44).

Recommandations

13. Nous recommandons :

- Au Peuple congolais tout entier, de ne céder ni au pessimisme, ni au désespoir, ni à la violence, ni au tribalisme, ni à la xénophobie mais de s'unir autour des valeurs chrétiennes et démocratiques de justice et de vérité, de croître dans la conscience de son unité nationale et de son pouvoir de souverain primaire afin de l'exercer en toute vigilance et dans la légalité

- Aux Acteurs politiques, de faire preuve de maturité politique, d'avoir la capacité de s'organiser pour assumer pleinement leur responsabilité ; d'élever le débat politique en mettant fin à des injures et des mensonges et en se souciant de l'éducation civique de la population et de son bien-être

- A l'équipe actuelle de la CENI, d'avoir le courage de se remettre en question, de corriger impérativement les graves erreurs fustigées qui ont entamé la confiance de la population en cette institution, sinon de démissionner

⁵ Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, n° 22.

- Au Parlement, de revoir de toute urgence la composition de la CENI qui ne jouit plus de la confiance de la population et d'y intégrer la représentation de la Société civile pour plus d'indépendance ; en outre, de réaliser que le peuple n'admettra aucune tentative de modifier les articles verrouillés de la Constitution

- Au Gouvernement, de tirer des leçons de cette débâcle électorale, de prévoir les moyens pour les élections à venir et de les libérer à temps pour un meilleur déroulement ; d'arrêter de puiser dans le trésor public pour des intérêts personnels et de prendre conscience que le peuple veut le changement

- À la Police nationale et aux Forces armées, de faire preuve de professionnalisme, de protéger la population et surtout de ne pas obéir aux ordres injustes

- À la Cour Suprême de Justice, de dire le droit en conscience et en toute indépendance dans le traitement des contentieux électoraux. Car, il en va de la crédibilité du Pouvoir judiciaire dans notre pays

- À la Communauté internationale, de privilégier l'intérêt du peuple congolais, de ne pas être complaisante, d'appuyer le peuple congolais dans sa recherche de la justice et de la paix et de le respecter dans son auto-détermination.

Conclusion

14. Notre pays traverse à l'heure actuelle un temps d'incertitude et d'angoisse. Notre foi en Dieu et notre confiance en l'homme, créé à l'image de Dieu, nous convainquent que cette incertitude et cette angoisse peuvent être dépassées moyennant un changement de cœur, de mentalité et de pratiques. Il faut l'amour du pays, la volonté de renoncer à des intérêts égoïstes pour rechercher, dans le dialogue, les voies pour bâtir la paix en RD Congo. Mais la paix que nous voulons, est celle qui trouve sa source dans la justice et l'amour de la vérité. Car, la paix des hommes qui s'obtient sans la justice est illusoire et éphémère. La justice des hommes, qui ne prend pas sa source dans la réconciliation par la vérité de l'amour, demeure inachevée. C'est l'amour et le courage de la vérité qui tracent le chemin de la justice et de la paix véritables, celle que nous voulons pour la RD Congo.

15. Que la prière de la Très Sainte Vierge Marie, Reine de la paix et Notre-Dame du Congo, dont le cœur est toujours orienté vers la volonté de Dieu, soutienne toute volonté de conversion, qu'elle consolide toute initiative de réconciliation, de dialogue et affermisse tout effort en faveur d'un Congo qui a faim et soif de justice et de paix.

La CENCO

Kinshasa, le 11 janvier 2012

Le défi malgache. Quel chemin vers la paix ?

NDLR : Le 10 novembre 2011 à Namur, dans le cadre des midis de la FUCID, ONG des Facultés de Namur, une conférence-débat a été organisée sur le thème : Le défi malgache. Quel chemin vers la paix ? avec comme invité, Crispin KATAMBA A YAV, politologue et doctorant congolais, en visite de recherche aux FUNDP. Voici son exposé :

Le 17 mars 2009, Le Président Marc RAVALOMANANA démissionne de son poste sous la pression d'une partie de la population malgache

appuyée par l'armée. Il va transférer l'intégralité de ses pouvoirs à un directoire militaire dirigé par trois généraux, qui ont, à leur tour, transféré ce pouvoir à Andry RAJOELINA, Président

de la Haute Autorité de Transition (HAT). Le 21 mars 2009, il prête serment et le 18 décembre 2009, il signe une ordonnance (n° 2009-018) réorganisant le régime de la transition. Élections contestées, Présidents renversés, violences... quelle sortie de crise pour Madagascar ? Une médiation, pour une transition démocratique est tentée par la SADC. Y parvient-elle ? Ce cas servira-t-il un jour d'exemple de maintien de la paix pour l'Afrique et le monde ? Telles sont les questions autour desquelles va tourner cette analyse. Un bref historique de la SADC va nous aider à planter le décor, ensuite, il sera question de braquer les projecteurs sur la crise malgache, sa genèse et son évolution afin d'éclairer nos lecteurs, pour enfin déboucher sur la période transitoire et les voies de sortie de la crise à Madagascar.

Bref historique de la SADC

La SADC (*Southern African Development Community*, soit en français : Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe) a été fondée le 17 août 1992 par 9 États (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe). Le total des membres est passé à 15 avec les adhésions : Namibie(1990), République Sud-Africaine(1994), Iles Maurice (1997), RD Congo(1997), Seychelles(1997) et Madagascar(2005). Cette Communauté a succédé à la Conférence de Coordination pour le Développement de l'Afrique Australe, fondée le 1^{er} avril 1980. Le Siège est à Gaborone (Botswana) ; le Secrétariat est tenu par Thomas SALOMAO (Mozambicain) depuis 2005 et la Présidence est assurée depuis 2011 par le président namibien Lucas HIFIKEPUNYE POHAMBANA.

La crise malgache : genèse et évolution

La crise malgache existe depuis l'indépendance, car l'on ne peut pas isoler les réalités présentes de celles qui se sont passées depuis quelques décennies, voire même depuis la colonisation. Cette île a

connu un cycle de violence : 1947,1972/75, 1991, 2002 et 2009.

En 1947, l'insurrection malgache éclate. Le Madagascar obtient le premier niveau d'autonomie le 10 octobre 1958, puis accède à l'indépendance le 26 juin 1960 et le 14 octobre 1960, Philibert TSIRANANA est élu premier Président de la République malgache. Cette première République sera étroitement liée à la France par les accords de coopération et l'équilibre politique du pays était faussé parce que ceux qui étaient mis au pouvoir par la France n'avaient pas la liberté pour répondre aux aspirations de la population (cfr. Ouvrage de Bertrand BADIE : *l'État importé* où il fait allusion aux différents types d'États, État Patron, État Client et État Poubelle), mais voulaient préserver les intérêts français. La population et les étudiants en profitent pour faire la grève le 13 mai 1972 (l'actuelle Place du 13 mai) ; cette manifestation sera suivie d'un massacre par les forces de l'ordre et Philibert quitte le pouvoir en 1972. Faute de débat, la rue se manifesta, la population ne voulait pas seulement manger, mais aussi être libre sur le plan politique, économique, culturel. La révolution de 1972 a été une réponse brutale de la rue à cette absence de débat. Le Président Philibert TSIRANANA va céder le pouvoir au général Gabriel RAMANANTSOA qui, lui, organise un referendum pour rendre officiel son pouvoir en période de transition. Il va diriger un Gouvernement d'Union Nationale jusqu'en 1975 et remet le bâton de conducteur du pays au colonel Richard RATSIMANDRAVA, assassiné au bout d'une semaine, le 11 février 1975.

Le 14 juin 1975, Didier RATSIRAKA est nommé Chef de l'État et du Gouvernement. Les Malgaches vont approuver une nouvelle constitution instituant la 2^{ème} République et le Président va la proclamer : République Démocratique de Madagascar. En 1976, lorsqu'il va créer son Parti, Avant-Garde de la Révolution Malgache(AREMA), il joue double jeu, s'alignant sur la position soviétique tout en restant un enfant fidèle

du non-alignement. Son pire cauchemar commence lorsqu'il va chasser de Madagascar l'armée française, crée le Franc malgache (l'Ariary) et quitte le Franc CFA, proclame la "malgachisation", l'orientation vers le communisme et l'installation de fait d'un monopole d'État sur toutes les branches de l'économie du pays.

Mais, vers la fin des années 1980, après plus de 10 ans d'expérience socialiste, Didier RATSIRAKA est contraint d'engager le pays sur la voie d'un libéralisme pour protéger son pouvoir et sauvegarder les intérêts de la France (d'où un principe des relations internationales : "Les États n'ont pas d'amis seulement les intérêts"). La "malgachisation" échoua, il transforme le pouvoir du peuple en pouvoir personnel et dictatorial. Aucun débat d'idée, l'emprisonnement, la corruption, le verrouillage de l'appareil administratif et judiciaire par le Parti du Président. La rue parle encore et se révolte le 10 août 1991. Un régime issu d'une manifestation de rue tombe le plus souvent sous une autre manifestation de rue.

En 1992, Didier RATSIRAKA perd sa légitimité au profit de son premier Ministre, Albert ZAFY, qui sera élu à la présidence en 1993. La démocratie devient un leitmotiv du régime ZAFY, instaurant un autre style de gouvernement qui consiste à se rapprocher beaucoup plus du peuple, abandonnant la capitale où se joue un jeu politique. Il a des difficultés pour gérer la corruption héritée des années RATSIRAKA. Cette absence provoquera une certaine instabilité politique caractérisée par les multiples motions de censures, situation que le Président sera incapable de maîtriser et la manne qu'il avait promise au peuple n'était pas au rendez-vous. Son incapacité à trouver les sources de financement en dehors de celles des bailleurs de fonds entraîna une chute vertigineuse du niveau de vie de la population.

Le pays organisa les élections et c'est la réélection de Didier RATSIRAKA

en 1996, qui était en exil en France. Avec le retour à la tête du pays de Didier RATSIRAKA, c'est le retour du pouvoir personnel, vers une nouvelle constitution présidentielle taillée à sa mesure, une dépendance chronique aux bailleurs de fonds et à respecter leurs conditions. C'est ce pouvoir illimité d'une classe politique et des entreprises étrangères qui provoqua les événements de 2001/2002. Le Maire de la ville, Marc RAVALOMANANA, refuse d'aller au second tour lors des élections présidentielles de 2001 et fait aussi appel à la rue pour faire partir Didier RATSIRAKA qui ne voulait pas accepter la victoire de Marc RAVALOMANANA. Didier RATSIRAKA va s'exiler en France jusqu'à ce jour.

Le péché de RAVALOMANANA a consisté à confondre les affaires publiques et ses affaires privées. Il est arrivé au pouvoir avec l'aide de la population, comme son prédécesseur. Il fut une fausse solution aux problèmes de Madagascar. Du moins, il a eu la chance de remettre le pays sur les rails de développement. Il a cependant imposé le monopole de ses entreprises. Il va verrouiller les médias nationaux, emprisonner les opposants et surtout il a mis la main sur les terres malgaches. Le remplacement des entreprises par les siennes a fait que beaucoup de Malgaches se sont retrouvés sans emplois.

En 2006, Marc RAVALOMANANA est réélu Président pour un mandat de 5 ans avec comme but principal la réalisation d'un nouveau programme de développement pour 5 ans (MAP : Madagascar Action Plan). En 2007, afin de rendre fort son pouvoir, il va modifier la constitution par voie référendaire, introduit l'anglais comme troisième langue officielle, modifie la structure administrative (de 6 Provinces à 22 Provinces) et supprime le caractère laïc de l'État malgache. Pour l'opposition, cette révision est un risque de dérive autocratique.

En 2008, la capitale se défie de lui en élisant Andry RAJOELINA à la mairie

d'Antananarivo. Il devient la bête noire pour le Président de la République ; ce dernier prend des mesures les unes plus extravagantes que les autres pour empêcher le maire de bien mener son mandat (coupure de l'électricité dans tous les locaux administratifs de la capitale, interdiction au maire de nommer les chefs du village ou quartier), la fermeture de sa chaîne de télévision, combinée surtout à l'affaire Daewoo Logistics (firme multinationale sud-coréenne) qui avait acheté 1,3 millions d'hectares de terres malgaches pour la culture de maïs, à cause de l'insularité. C'est ce dernier dossier qui fut la goutte d'eau qui déborda le vase pour faire partir Marc RAVALOMANANA du pouvoir. Car le maire de la ville s'en était servi pour amener la population dans les rues : c'est ainsi que le 31 janvier 2009, Andry RAJOELINA s'auto-proclame "en charge" de la République de Madagascar en désignant même son premier Ministre : Monja ROINDEFO.

En décembre 2008, la crise politique a débuté à Madagascar suite à un bras de fer entre l'ancien Président Marc RAVALOMANANA et Andry RAJOELINA qui était en son temps maire d'Antananarivo, la capitale. Les manifestations dirigées par RAJOELINA ont précipité la démission de Marc RAVALOMANANA, le 17 mars 2009, qui, lâché aussi par l'armée, va transférer les pleins pouvoirs à un directoire militaire qui va ensuite les remettre au chef de l'opposition, Andry RAJOELINA. C'est ainsi qu'il va prendre le pouvoir le 21 mars 2009 tandis que son prédécesseur s'exilera en Afrique du Sud au lendemain de sa démission. La feuille de Route signée le 17 septembre est le troisième document qui soit officiel après les Accords de Maputo et l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba signés en 2009 pour sortir Madagascar de la crise.

Marc RAVALOMANANA s'est exilé en Afrique du Sud et accuse la France de se comporter en colonisatrice inassouvie. Ce cycle infernal des crises malgaches peut être aussi qualifié de "Printemps malgache". Parce que le

peuple en avait marre et devait prendre ses responsabilités pour apaiser la tempête. Il y a lieu de nous interroger : le vent qui a soufflé au Maghreb n'est-il pas le même vent qui souffle à Madagascar ? Le peuple est à la recherche de la paix, malgré le fait que chaque fois qu'il y a des contestations des urnes, des violences débouchent sur les renversements des Présidents. Pouvons-nous qualifier la sortie de Madagascar de la crise comme un mythe ou une réalité ?

Période transitoire et voies de sorties de la crise malgache

Lors de la conférence annuelle de la SADC en 2009, elle reconnaît la présence de Marc RAVALOMANANA comme chef de l'État. Mais en septembre 2009, la 64^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'ONU intègre Andry RAJOELINA Président de la Haute autorité de Transition de la République de Madagascar mais la SADC par son représentant s'oppose à sa prise de parole comme veut la tradition onusienne. Les trois Institutions Internationales à savoir : la SADC, l'ONU et l'UA vont accorder leurs violons afin de résoudre la question de la crise malgache.

En Octobre 2009, le Groupe International de Contact propose l'application partielle des Accords de Maputo. Là, on va nommer un Premier Ministre (Eugene MANGALAZA) le 10 octobre 2009. La proposition était incomplète car les chefs de quatre mouvances n'ont pas signé le texte. La réunion de ces quatre mouvances va se dérouler à Addis-Abeba en Éthiopie, du 3 au 6 novembre 2009. Elles décidèrent de concrétiser les engagements prévus par la charte de Maputo, mais la mouvance RAVALOMANANA les boycotta. C'est ainsi que ces réunions vont aboutir à la signature d'un acte additionnel à la Charte de Maputo en nommant Andry RAJOELINA, Président de la Transition, Eugene MANGALAZA Premier ministre.

Évolution

Cette évolution est apparemment lente pour trouver une solution à la crise à Madagascar et reste un sujet de grande préoccupation pour le Médiateur de la SADC et pour l'ensemble de la Communauté internationale. Mais il y a une nouvelle dynamique politique à Madagascar qu'on appelle "dialogue Malgacho-malgache". Cette dynamique a pleinement reçu l'appui du haut niveau de la SADC. La principale tendance de la nouvelle réalité politique à Madagascar repose sur une ouverture claire de la direction de la HAT pour former un cadre de Transition consensuel et inclusif avec la participation de tous les acteurs politiques, y compris les Mouvements (incluant le Gouvernement de Transition d'Union Nationale, le Parlement de Transition et la commission Électorale Indépendante).

Pour atteindre cet objectif, le Président de la HAT a demandé à l'équipe de la Médiation de la SADC son aide pour organiser un cadre de transition consensuel et inclusif, ainsi que des élections crédibles, justes et transparentes. Le Gouvernement de la HAT travaille en connivence avec le Bureau de la Médiation de la SADC dans le pays pour trouver une solution de sortie de crise durable à Madagascar. Du moins, le régime de facto a reconnu l'importance capitale de l'ouverture du Bureau de la médiation de la SADC au pays comme une façon d'aider à construire et surveiller la transition. C'est cette façon d'agir et de l'implication de la SADC, qui fait qu'actuellement son image a changé à Madagascar ; elle est perçue comme porteuse de solution.

Dans le processus politique malgacho-malgache (plate-forme de négociation d'une solution pour la crise à Madagascar), la plupart des partis politiques et groupements politiques ont montré une grande volonté de participer au processus et de travailler ensemble pour résoudre la crise par des élections démocratiques le plus rapidement

possible. Force est de constater que les mouvements RAVALOMANANA, RATSIRAKA et ZAFY n'ont pas montré la même bonne volonté, invoquant des raisons de procédure afin de justifier leur refus de participer aux conférences nationales qui ont eu lieu. D'où cette nouvelle dynamique a affaibli la force politique des mouvements qui souffrent des scissions et des défections dans leurs rangs.

Du contexte

Au sommet de la SADC qui s'était tenu à Windhoek (Namibie), le 15 août 2010, le Médiateur de la SADC avait présenté un rapport de la situation. La communauté internationale et la SADC exprimèrent l'engagement et la disposition à soutenir l'approche malgacho-malgache en tenant compte des difficultés qui ont empêché la réussite de la mise en œuvre des Accords de Maputo et l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba. Le 17 octobre 2010, le Premier Ministre Vital ALBERT démissionne avec son Gouvernement.

Les acteurs politiques malgaches ont pris conscience de la responsabilité de rechercher une solution à la crise avec l'aide de la médiation. Il a été constaté que de nombreux partis politiques qui sont membres des mouvements n'ont pas approuvé les décisions prises par leurs chefs de boycotter les conférences et ont décidé de les quitter pour rejoindre le processus. Ainsi, les mouvements ont perdu des adhérents, ce qui a contribué à leur affaiblissement. Les mouvements ont tendance à faire dérailler et prolonger la crise.

Le 12 janvier 2011, l'équipe de Médiation de la SADC a envoyé une évaluation technique et mission de Médiation à Madagascar dans le but d'échanger des points de vue sur la nouvelle feuille de route de Médiation de la SADC qui reposait sur les accords de Maputo et l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba, sur les recommandations des conférences nationales. L'objectif

primordial consistait à donner un nouvel élan à la recherche d'une solution de sortie de crise à Madagascar. L'équipe de médiation a effectué de larges consultations et discussions et a rencontré une plus grande disposition de tous les acteurs politiques à participer au processus conçu par la médiation afin de trouver une solution durable à la crise à Madagascar. L'on ne veut pas donner le droit de veto aux trois mouvances dans le cadre du processus. Elles doivent s'adapter à la réalité du terrain.

C'est la SADC qui avait proposé une approche pragmatique reposant sur un nouvel accord politique approprié (feuille de route) pour faire avancer le processus au lieu de permettre la création de conditions favorables aux initiatives unilatérales du régime de facto et de mettre la médiation de la SADC et la Communauté Internationale devant un fait accompli. C'est ainsi que, le 31 janvier 2011, la médiation va présenter à tous les acteurs politiques une feuille de route qui servira de cadre politique et juridique à la transition, qui appelle à la poursuite du dialogue malgache-malgache comme moyen de sortie de crise à Madagascar.

La feuille de route recommande la formation d'un Gouvernement transitoire d'Union Nationale (nomination du premier Ministre issu du consensus national). La composition de toutes les institutions de Transition devra être consensuelle et inclusive, respecter les principes de la répartition juste et équitable des sièges et portefeuilles. Le Président et le Gouvernement de Transition devront s'engager à adopter des mesures de confiance pour créer un climat d'apaisement dans le pays, l'adoption d'une amnistie couvrant les

événements politiques de 2002 et 2009. Elle encourage tous les Malgaches à maintenir une approche constructive et patriotique pour faire avancer la transition, avec un engagement de restaurer la normalité constitutionnelle dans leur pays.

Elle prévoit, avec l'appui de l'ONU, un cadre électoral crédible, neutre et transparent fondé sur des normes internationales, la recomposition de la CENI afin de refléter les réalités politiques du pays, l'envoi d'une mission d'évaluation technique électorale pour donner des conseils aux acteurs politiques en rapport avec : l'examen du code électoral, l'élaboration d'une loi sur les partis politiques, l'utilisation d'un système de bulletin unique, la révision des listes électorales et l'examen du calendrier électoral. Le 29 octobre 2011, Omer BERIZIKY a été nommé Premier Ministre de Consensus, les membres du gouvernement devront être nommés avant le 17 novembre et les membres du Congrès de Transition et du Conseil Supérieur de la Transition avant le 30 novembre 2011.

Pour que la SADC y parvienne, le seul et unique moyen de mettre fin à la crise et aux souffrances du peuple malgache, c'est à travers des élections démocratiques qui seraient reconnues comme libres, justes et crédibles par la Communauté Internationale ainsi que les parties prenantes malgaches. Et si cela réussissait, Madagascar sera un modèle de démocratie à suivre pour le maintien de la paix pas seulement pour le continent africain mais dans le monde entier.

Crispin KATAMB A YAV

Chef de Travaux à l'Université de Lubumbashi (RD Congo)
Doctorant en visite de recherches aux FUNDP (Namur /Belgique)

"L'un des plus grands drames de l'Afrique postcoloniale tient au fait que les peuples africains ont fait confiance à des dirigeants qui, dans leur grande majorité, ne le méritaient pas. Si l'Afrique a été et reste maintenue dans un état d'arriération, c'est parce qu'elle n'a pas bénéficié d'un leadership guidé par une éthique et des principes". (Wangari MAATHAI, Un défi pour l'Afrique, éditions Héloïse d'Ormesson, 2010, p. 35).

Le génocide des Hutu du Burundi de 1972-1973

La version des responsables politiques, militaires et diplomatiques à travers quelques coupures de presse significatives

La lecture des quelques déclarations officielles faites les jours suivant le 29 avril 1972 pour expliquer les tueries en cours, installe une sensation de profonde perplexité.

Ces justifications de la violence extrême, dans laquelle disparaissent des centaines de milliers de Burundais cette année-là et l'année suivante, constituent un stratagème inhumain, donc imprescriptible.

Un mois après le déchaînement incompréhensible des violences, le journal "Ubumwe"⁶ du 2 juin 1972 a annoncé livrer toute la vérité sur l'actualité dans un texte centré autour de quatre points : **les faits, les causes, les auteurs, les complices.**

La première découverte, la plus stupéfiante, est qu'aucun des articles et des commentaires ne sont signés⁷.

⁶ Hebdomadaire en langue française. (Le reste des indications est à préciser par les créateurs à l'origine de ce journal).

⁷ Pour avoir travaillé de 1985 à 1993 à la Radio Télévision Nationale du Burundi (RNTB), cette découverte m'a rappelé les curieuses pratiques observées lors de certains grands faits marquants du pays. À titre d'exemple, au coup d'État du major Pierre BUYOYA pour renverser le président Jean-Baptiste BAGAZA, le 03 septembre 1987, j'ai été choisie avec d'autres journalistes en mesure de préparer des éditoriaux à radiodiffuser dans la campagne de dénigrement du régime déchu. Il fallait démontrer que la décennie du régime de BAGAZA a été caractérisée par le népotisme, la corruption, l'injustice, les détournements des deniers publics, etc. Les textes que mes confrères et moi avons préparés, selon les directives données par le directeur général de la radio de l'époque, Donatien NAHIMANA, ont été simplement mis de côté. À la place, sans nous en avertir, d'autres textes prêts à être radiodiffusés ont été apportés à la rédaction. C'est à ce moment-là que j'ai découvert l'existence d'une cellule parallèle efficace chargée de faire le travail confié auparavant à des professionnels. Un laboratoire inconnu s'était assuré de l'exactitude des idées que le nouveau régime entendait transmettre. Le principal contenu

Personne n'a donc endossé la responsabilité des textes remis à la presse pour publication.

Aujourd'hui, personne ne connaît la provenance et l'identité des auteurs. Même le nom de l'imprimeur n'est mentionné nulle part dans ce journal. En réalité, ces textes officiels, sous couvert de l'anonymat, ne sont rien d'autre que des tracts.

Une cellule parallèle, sans nom ni visage, émanation directe des responsables du génocide, a concocté des documents remis à la presse pour publication. Dès le départ, le fait de masquer l'identité des auteurs des articles est une préméditation destinée à brouiller les pistes de recherches. Les auteurs des articles et des crimes ont cherché ensemble à se dissimuler derrière l'anonymat avec la certitude de celui "ni vu, ni connu..." jamais pris !

Les mêmes informations données par voix officielle (mais de provenance inconnue) ont été diffusées par la "Voix de la Révolution", la radio nationale, comme le rapporte l'Agence Reuters le 30 mai 1972.

La même version des faits a été donnée par les représentations diplomatiques à l'étranger comme en témoigne la conférence de presse tenue à Bruxelles par l'ambassadeur du Burundi en Belgique à cette époque, Laurent NZEYIMANA⁸, le mardi après-midi 6 juin 1972.

Par contre, celle tenue un mois auparavant, le 2 mai 1972, à Genève (Suisse) par Térance NSANZE, représentant du Burundi aux Nations-Unies, apportait un autre angle d'éclairage de la situation. En effet, **pour lui, la**

des articles du journal UBUMWE du 2 juin 1972 relève exactement de cette démarche.

⁸ Le Monde, 8 juin 1972

responsabilité des évènements incombe à des individus ou des intérêts privés qui ont financé l'opération dans le but de perpétrer un génocide, de prendre le pouvoir au Burundi, pour constituer une base arrière en vue d'un putsch contre le gouvernement de Kinshasa (...)⁹.

À titre de rappel, le gouvernement avait été dissout le 29 avril 1972 et Arthémon SIMBANANIYE nommé ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire. "Le ministre-ambassadeur omnipotent devait gérer les massacres à l'intérieur du pays en même temps qu'il organisait la désinformation dans tous les pays et organismes où le Burundi avait une mission diplomatique, notamment à l'ONU. Térance NSANZE faisait le relais à l'ONU et à L'OUA".¹⁰

Un des rares noms cités dans le journal UBUMWE comme détenteur de la vérité officielle est celui de Melchior BWAKIRA¹¹. Il est écrit précisément : "M. BWAKIRA Melchior, Directeur Général du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale a accordé une interview à ce sujet à des journalistes de la VRT (Radio Télévision Belge section Flamande). Cette interview donnait la version officielle des faits. Elle éclairait tout le monde (sauf ceux qui étaient de partis pris) sur les récents évènements qui ont ensanglanté le pays".

La version anonyme relayée par les co-responsables du génocide¹²

Arrêtons-nous un instant sur quelques éléments de cette "vérité" qui a

⁹BIRAME N'diaye : l'Année Africaine 1972.

¹⁰ Augustin NSANZE, Le Burundi contemporain. L'État-nation en question (1956-2002). Paris, L'Harmattan, 2003. p. 219.

¹¹ Ministre des Télécommunications et de l'Aéronautique dans le gouvernement nommé le 14 juillet 1972.

¹² Elle sera assumée collectivement par l'État représenté par son gouvernement, en particulier son ministère de l'information, dans une publication ultérieure intitulée "Livre blanc sur les évènements survenus au mois d'avril et mai 1972". Bujumbura : Ministère de l'Information, Commission du Burundi aux Nations Unies, New York, 6 juin 1972.

vu environ trois cent mille Burundais ayant en commun le fait d'appartenir à l'ethnie Hutu disparaître en quelques mois. Voici le film des évènements tel que donné par ce journal officiel UBUMWE du 2 juin 1972 :

Les Faits

"C'était le 29 avril. Presque à la même heure (entre 7H00 et 8H30 du soir), des bandes d'environ 10.000 nationaux et étrangers, armées de machettes empoisonnées, de massues, d'armes automatiques et de cocktail Molotov, déferlent sur le Burundi : au sud (Nyanza - Lac - Rumonge), à l'ouest (Bujumbura la capitale), au Centre (Kitega) et à l'Est (Cankuzo)".

Quelques incohérences sont à relever

Le texte reste très vague car aucune indication précise n'est donnée sur l'identité de ces personnes venues en masse attaquer le Burundi. Qui avait le décompte, la composition et les informations exacts sur ces dix mille personnes (burundais ou étrangers) ?

Le chiffre avancé donne la représentation d'un contingent impressionnant qui s'est déplacé à travers le pays en passant inaperçu. Pour que plusieurs personnes soient signalées au même moment à quatre endroits différents du pays notamment à Nyanza-Lac, Rumonge, Bujumbura, Kitega, cette capacité de déploiement demande un minimum de logistique et de coordination.

Qui en a assuré le commandement ?

Le journal UBUMWE poursuit : "À Bujumbura, vers 8H30, plusieurs groupes de rebelles coupent, près du Camp Muha, les antennes de la Voix de la Révolution. Deux officiers : Le Capitaine KINYOMVYI et le Lieutenant NDAYIKEZA qui étaient sortis du mess des officiers pour s'enquérir de ce qui se passait sont sauvagement mutilés à coups

de machettes. Les forces de l'ordre interviennent. Une partie des criminels parviennent à s'enfuir vers la ville. Ils tuent les militaires et les civils qui rentrent vers le camp Muha et la banlieue de Musaga. Une dizaine de véhicules sont réduits en cendre".

Encore une fois, toute une série d'approximations entoure toutes les informations avancées sur le déclenchement des hostilités dans la ville de Bujumbura.

De quels "différents groupes de rebelles", s'agit-il ? Lequel d'entre - eux coupe les antennes de la Voix de la Révolution ? Pendant combien de temps celle-ci a-t-elle cessé d'émettre suite à cet acte ?

La majorité des Burundais relégués dans l'illettrisme ne sont informés qu'à travers la radio des principaux messages de l'État adressés à la population. Existe-t-il une copie du communiqué de la Voix de la Révolution s'excusant de l'arrêt d'émission involontaire suite à une panne de diverse nature ?

En 1972, la ville de Bujumbura était encore une très petite agglomération. Par quel endroit de la capitale une partie des criminels parvient-elle à fuir ?

Nouvel extrait du journal UBUMWE : "Mais les groupes qui attaquent Bujumbura ne sont qu'un fragment d'un contingent de 4.600 personnes qui étaient encore occupées à massacrer les populations de la région de Nyanza-Lac et Rumonge et celles situées sur l'axe routier Bujumbura-Nyanza-Lac. D'autre part, plus de 3.000 rebelles envahissent par le Sud-Est en direction de Bururi. C'est dans cette région qu'ils établissent un véritable camp de retranchement et qu'ils plantent leur drapeau vert-rouge-vert. Les postes de Vyanda Makamba et Mabanda sont investis. Toujours vers les mêmes heures soit entre 7H et 8H30 du soir le poste de Cankuzo et l'Est du pays est assailli par une centaine de ces criminels mais ils sont

rapidement taillés en pièces par les forces de sécurité de la Brigade de Cankuzo. La ville de Kitega est également assiégée. C'est au cours de l'attaque de cette ville que l'ex-Roi Ntare V trouve la mort".

"Pauvre roi du Burundi !"

La version officielle n'explique pas les raisons de la présence au pays de Charles NDIZEYE, NTARE V, le dernier roi du Burundi, en ce milieu d'année 1972. Le monarque a longtemps vécu à l'étranger, notamment à Lausanne en Suisse où il a fait ses études. Dans quelles circonstances se retrouve-t-il prisonnier à Kitega ?

Des années ont passé, bien que tout n'ait pas encore été dit sur son assassinat, des informations sur les circonstances de sa mort commencent à circuler et n'ont absolument rien à voir avec la fable servie par les officiels burundais¹³. Aujourd'hui, il est indispensable de donner les détails sur cette mort et d'établir les responsabilités de chaque participant au délit. Si les officiels ont semblé s'indigner sur le triste sort du jeune roi et qu'ils n'avaient pas de reproches à redouter liés aux circonstances de sa mort, pourquoi ne l'ont-ils pas enterré avec tous les honneurs dus à un souverain ?

Malgré les indignations de façade, un fait indubitable de l'époque est à noter. Le Roi NTARE V a été jeté dans une fosse commune et il y demeure jusqu'à aujourd'hui.

Extrait du journal UBUMWE : "Dans toutes les régions assiégées, des groupes d'auto-défense civile composés de Hutu et de Tutsi se constituent sous l'égide du Parti et des Mouvements intégrés et secondent les forces de l'ordre qui ont fait preuve d'un courage remarquable. Neuf jours après, le chef de l'État, le Colonel MICOMBERO pouvait annoncer sur les antennes de la "Voix de la Révolution", la mort de la majorité de

¹³ Des indications ont été réunies par la radio Publique Africaine (R.P.A). D'autres témoignages existent.

ces criminels et la mise en déroute des quelques débris restant de la rébellion".

Dès lors que la rébellion est mise en déroute, comment expliquer que les massacres des citoyens innocents se soient poursuivis jusqu'à la fin de 1973 ?

Extrait du journal UBUMWE : "Toutes ces bandes attaquent et massacrent de la même manière. Ils sont sous l'influence d'une drogue qui les met dans un état d'excitation destructrice aigüe. Ils sont convaincus d'être invulnérables aux balles qui selon eux se transforment en eau en les atteignant. D'où le slogan qu'ils lancent : "Mayi Mayi" c'est-à-dire "les balles ne sont que de l'eau". Leur corps est couvert de tatouages et de scarifications destinées à les protéger".

Concrètement, quelle drogue les mettait dans un état d'excitation destructrice aigüe ?

Extrait du journal *Ubumwe* : "Très vite, il apparut que ces criminels ne massacraient pas indistinctement ; dans tous les postes et dans toutes les localités qu'ils assiégeaient, ces brutes étaient guidées par les indicateurs qui leur désignaient toujours les victimes d'une même ethnie. Mais il est nécessaire, et aussi réconfortant, de constater que de nombreux Barundi qui n'étaient pas de l'ethnie à exterminer ont préféré mourir plutôt que d'assassiner leurs frères. D'autres ont choisi la fuite. Le dénombrement effectué par les équipes de volontaires chargés d'inhumer les corps des victimes porte à près de 50.000 le nombre de morts sans parler des disparus et des réfugiés en Tanzanie et au Zaïre".

Selon cette version officielle, puisque les attaques ont eu lieu simultanément dans quatre coins du pays, qui sont précisément les indicateurs chargés de guider ces rebelles dans les différentes villes à Bujumbura, Rumonge-Nyanza-Lac, Cankuzo, Kitega ?

Extrait du journal UBUMWE : "Toutes les autorités administratives de Bururi : commissaires d'arrondissement, administrateurs communaux, procureurs de la République, substituts, médecins, comptables, en tout 40 personnes furent tuées après avoir été ignominieusement mutilées sans compter leurs femmes et leurs enfants".

Une nouvelle fois, des affirmations gratuites sans aucune indication précise ni vérifiable sont présentées comme fiables. Si les officiels admettent qu'en tout quarante personnes (soit toutes les autorités administratives de Bururi) ont trouvé la mort, de quelle manière sont réparties les quarante neuf mille, neuf cent soixante (49.960) autres victimes admises par le gouvernement ? D'où étaient-elles originaires ?

Le journal officiel parle ensuite de l'existence de nombreux tracts distribués dans la région de Rumonge. La traduction d'un de ces documents est livrée au public. Par définition, un tract ne porte aucune signature. N'importe qui peut en être l'auteur !

Les auteurs

Extrait du journal UBUMWE : "D'autre part, une carte saisie au domicile d'un des chefs des rebelles, l'ex-Ministre des Télécommunications, BUBIRIZA Pascal, est sans équivoque. Toutes les régions à prédominance Tutsi étaient hachurées. Lui-même devait déclarer devant le Parquet que c'est dans ces régions que les massacres devaient s'opérer".

Si Pascal BUBIRIZA¹⁴ a été désigné par le pouvoir de MICOMBERO

¹⁴ Né en novembre 1932 à Rugazi, il avait fréquenté, exceptionnellement pour un Hutu, la section administrative au Groupe Scolaire d'Astrida (Butare, Rwanda). En 1963, sous le gouvernement NGENDANDUMWE, il devient Ministre de l'intérieur. Sous le Premier ministre NYAMOYA, il fut nommé Ambassadeur au Congo (Zaïre). De 1965 à 1967, il était ambassadeur en Éthiopie. Il devint ensuite Ministre des Communications.

comme le chef des "rebelles", les Burundais ont le droit de savoir le bien fondé de tous les éléments d'accusation. Quels liens avait-il exactement avec ces "rebelles" ? C'est une des rares personnes qui, apparemment, s'est retrouvée devant un tribunal en 1972. Qu'a-t-il dit exactement ? Dans quelles conditions a-t-il fait des aveux ? Spontanément ou extorqués suite à des actes de torture ? A-t-il eu droit à un avocat pour sa défense face à des accusations si graves ?

En attendant, les officiels burundais ont présenté "les propos prêtés à un exécuté" dans des circonstances obscures comme une vérité sans faille. Les minutes du procès devraient être accessibles au public pour aider les Burundais en général et sa famille, en particulier, à comprendre le rôle réel du ministre dans "la rébellion".

Même la photo de Pascal BUBIRIZA publiée dans ce même journal UBUMWE et dans un numéro du journal *Ndongezi* de la même époque ne rend pas du tout crédibles les faits qui lui sont reprochés. On se serait attendu à le voir pris en flagrant délit, entouré de "rebelles". Bien au contraire, c'est un homme en costume-cravate, assis dans son bureau, plume à la main, l'image des plus classiques d'un haut fonctionnaire.

Extrait du journal UBUMWE : "Environ 25.000 personnes nationaux et étrangers surtout mulélistes s'étaient entraînés en dehors du Burundi au maniement des armes et aux actions de sabotage. Les participants étaient liés par le serment de ne jamais trahir quoi qu'il arrive".

Dans quels pays, en dehors, du Burundi ces vingt cinq mille personnes se sont-elles entraînées ? Qui les a entraînés et quels moyens ont été mis à leur disposition ? Quel est ce pays étranger, voisin du Burundi, qui était prêt à être accusé de facilitateur de l'invasion du

Burundi et par conséquent de base arrière pour les combattants ?

Certainement pas le Zaïre et la Tanzanie, puisque les deux pays se trouvent *parmi ceux* à qui les officiels Burundais ont pris soin de confier la vérité comme le montre cet extrait du journal UBUMWE : "Que s'est-il passé dans notre pays ? Nous allons l'exposer en détail à nos amis et frères africains qui ont volé à notre secours. Au Président MOBUTU SESE SEKO et à son grand peuple zaïrois qui nous ont accordé une aide militaire en hommes et en matériel et un appui logistique important. Au Président Julius NYERERE et à son grand peuple tanzanien qui nous ont fourni une aide militaire très appréciable. Au Vice-Président de la République de Somalie et au Secrétaire Général de l'OUA qui sont venus nous voir pour nous assurer de leur solidarité agissante. À tous les Chefs d'États et aux mouvements africains qui ont envoyé au Président de la République, le Colonel Michel MICOMBERO et au peuple du Burundi des messages de sympathie et de soutien".

L'autre pays qui a apporté une aide substantielle aux autorités burundaises est la Chine¹⁵. L'information est donnée par l'Ambassade du Burundi en Belgique dans son "Bulletin des nouvelles du Burundi" n°14 de juillet-août 1972 qui précise : "L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi, CHENG FENG, a remis ce

¹⁵ Six mois auparavant, le 01/01/1972, à la demande du gouvernement chinois, une délégation burundaise était en visite officielle en Chine. Chef de mission : Artémon SIMBANANIYE, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et du plan. Membres de la délégation : Major RWURI, Chef d'État major (CGS) de l'armée et membre du Conseil suprême de la république, Protais MANGONA, ambassadeur du Burundi en Tanzanie, Pascal KABURA, directeur général des cultures industrielles du Burundi, Philippe MINANI, avocat à la cour d'appel, Capitaine BAGAZA, Jérôme NDIKURIYO, officiel du département du protocole au Ministère des affaires étrangères. Accueillis par un officiel du Ministère des Affaires étrangères et le Vice-Chef d'état major de l'armée chinoise Source : archives du Quotidien du Peuple.

Source : Laurent KAVAKURE. Le conflit burundais II. La tragédie de 1972. Éditions du Centre Ubuntu. Octobre 2002. p. 223.

mardi 27 juin 1972 au gouvernement du Burundi représenté par Clément KIDOMO, Directeur Général à la Maison du Parti, une aide appréciable représentant 204.690 tonnes de haricots et de riz. Rappelons que cette aide n'est qu'une partie, l'autre étant attendue incessamment".

Les complices

Extrait du journal *Ubumwe* : "Des liaisons étaient établies avec d'autres criminels résidant au Burundi. Les correspondants collectaient toutes les deux semaines des fonds de soutien. C'est à leur domicile que furent saisies des caisses de drogue (opium, etc.), des armes automatiques et des machettes. Des sommes importantes (près de 50 millions de nos francs) furent également saisies chez les dirigeants Burundi du mouvement ainsi que des listes noires des autorités administratives à exterminer".

Qui sont ces correspondants et à qui ces fonds sont-ils demandés ? Aux domiciles de qui ces caisses de drogues, d'armes automatiques et de machettes ont-elles été saisies ? Dans quelles coupures les près de cinquante millions de francs burundais ont-ils été distribués ?

Toutes les indications manifestes d'implication dans la "rébellion" constituent d'importantes pièces à conviction. Qui les a récupérées et que sont-elles devenues ? Pourquoi les officiels burundais n'ont pas exposé au regard de tous les Burundais et à tous les amis du Burundi, la capture des preuves utilisées pour l'invasion de leur pays ?

Extrait du journal UBUMWE : "Le jour de l'attaque, des soirées dansantes étaient organisées sur l'ensemble du pays et jusque dans les plus petits postes à l'initiative des chefs du mouvement et cela dans le but d'exterminer facilement tous les Tutsi, ainsi rassemblés".

Dans quels endroits exactement ces soirées ont été organisées ? Dans les chefs-lieux de province ? Et dans quelles

autres petites localités ? Qui étaient les principaux animateurs de ces soirées ? Que veut dire une soirée dansante pour les Burundais ? Qui a lancé les invitations ?

Extrait du journal UBUMWE : "Voilà la vérité nue et effroyable. Mais malgré la mort dans des conditions atroces de milliers d'innocents, les pouvoirs publics n'ont pas appliqué la loi du talion. Notre pays, de culture humaniste séculaire, sait que la responsabilité est individuelle. Seuls les coupables ont été châtiés".

Mensonges, que des mensonges ! Au nom de ces légendes, qui ne reposent sur aucun élément sérieux, sur aucune enquête, trois cent mille Burundais ayant en commun le fait d'appartenir à l'ethnie Hutu ont disparu.

Méthodiquement, le pouvoir de Michel MICOMBERO les a fait disparaître grappe par grappe, puis, un à un. Dans l'administration, dans les différents ministères, les fonctionnaires, les commerçants, les religieux, les étudiants de l'université, les élèves des écoles secondaires, les paysans sur les collines etc., la répression a été féroce du 29 avril 1972 à la fin de l'année 1973.

Pascal BUBIRIZA figure parmi les premières personnalités en vue à succomber au génocide des Hutu de 1972-1973.

Au nom de ces légendes, les chefs de zone des différents quartiers de la ville de Bujumbura de Nyakabiga, Bwiza, Buyenzi, Kamenge, Kinama, Cibitoke, Ngagara, à Musaga ont facilité l'arrestation et la disparition des Hutu vivant dans ces quartiers sur simple dénonciation ou convoitise de leur biens.

Au nom de ces légendes, les gouverneurs militaires des différentes provinces ont accompli la même tâche en simultané avec les rafles de la ville de Bujumbura.

Au nom de ces légendes, un pillage systématique des biens appartenant à ces disparus a été organisé à commencer par les biens meubles et immeubles jusqu'aux objets personnels à la valeur uniquement affective. Nombre de ces pilliers ont fait grandir leurs propres enfants dans des biens qui ne leur appartenaient pas. Cette spoliation suivie d'usurpation en tout genre dure depuis plus de trente ans sans remise en cause morale de la part des profiteurs.

En parcourant les articles de la revue UBUMWE, l'autre découverte terrifiante révèle la cruauté des acteurs du génocide de 1972.

Pour endormir la conscience des gens et les empêcher de saisir la nature du danger autour d'eux, une campagne de "pacification" a été lancée sur toute l'étendue du pays.

Par exemple, le lundi 29 mai 1972, au cours d'un meeting tenu à 14 heures sur le terrain de football du Quartier 3 à l'OCAF réunissant les habitants de ce quartier et ceux de Kinama, Kamenge et Cibitoke, le Gouverneur militaire de Bujumbura, le Commandant NDIKUMANA Gabriel a indiqué, comme le montre cet extrait du journal UBUMWE du 2 juin : "Aujourd'hui, chers compatriotes, je vous amène la paix, tout le pays est dans la paix. Les gens qui racontent ce qu'ils ne savent pas, il ne faut pas les écouter, écoutez plutôt la radio et lisez les journaux officiels pour connaître toute la vérité".

En connaissance de cause, ce gouverneur avait l'assurance que les massacres systématiques contre les populations Hutu n'en étaient qu'à leur début. Par contre, les indignations et les descriptions des massacres par la presse internationale commençaient à agacer quelques personnes influentes de l'entourage du président MICOMBERO. À ce propos, il fallait stopper toute tentative de la presse étrangère d'en faire une lecture autre que celle de leur volonté. En même temps, il fallait continuer de

tuer dans le calme sans éveiller des soupçons chez les prochaines victimes hutu, ni chez les curieux et autres témoins.

L'opération a réussi

Deux semaines auparavant, dans un numéro spécial du journal "UBUMWE" du 16 mai 1972 dont les articles ne portent pas de signature, le Lieutenant-Colonel Thomas NDABEMEYE, Commandant en Chef des Forces armées Burundaises, avait fait le point de la situation.

Des affirmations sorties de nulle part, sans la moindre preuve et destinées à émouvoir les Burundais et les amis des Burundais. Le journal conclut : "En se basant sur un chiffre approximatif des réfugiés gravitant autour de 500.000 et compte tenu que ces malheureux sont pratiquement sans abris, ne disposant pas de vivres et que parmi eux, nombreux sont ceux qui sont blessés, sans oublier beaucoup d'enfants, le gouvernement burundais sollicite de la part des gouvernements amis, une aide et assistance, pour faire face à cette situation inattendue. Le gouvernement souhaiterait recevoir une aide : en vivres, en médicaments, et en vêtements. Le Burundi remercie à l'avance les missions diplomatiques et consulaires pour le secours qu'ils prêtent aux populations sinistrées. D'autre part, le gouvernement a ouvert un compte où les nationaux ou étrangers qui veulent venir en aide pour ces régions sinistrées pourront verser leur contribution. Le numéro du compte est 6486, Banque Commerciale du Burundi".

Les cinq cent mille (500 000) réfugiés dont parle le journal, desquels s'agissait-il ? Des réfugiés intérieurs ou ceux qui avaient déjà traversé les frontières burundaises pour se mettre à l'abri ?

Le premier cas de figure semble le plus probable, les réfugiés en dehors du Burundi n'étant plus dans la préoccupation première du pays d'origine.

Pour ce qui concerne les réfugiés de l'intérieur du pays, à quel endroit du Burundi une population deux fois plus grande que celle de la capitale, Bujumbura, a-t-elle été regroupée ? Quelles ont été les infrastructures utilisées et la prise en charge adéquate dans ce genre de situation ?

Qui était chargé de gérer le compte ouvert à la Banque Commerciale du Burundi ? Quel montant a été versé, par qui, en faveur de quels bénéficiaires ?

Il est très étonnant que ces personnes ne se soient pas manifestées pour geindre des brutalités de 1972 et le plus curieux, pour exprimer leurs remerciements pour ce geste magnanime posé pour les sortir des difficultés de l'infortune et de la précarité !

Qui sont les réels bénéficiaires de la générosité et pourquoi tant de discrétion autour d'eux ?

La vérité et la réconciliation annoncées à grand coup de communiqués semblent être un leurre pour faire croire momentanément à un début de résolution. Quelques acteurs et bénéficiaires du génocide des Hutu de 1972-1973 vivent encore paisiblement aux côtés de leurs nombreuses victimes.

Le temps est arrivé pour eux de répondre aux questions et assumer leur responsabilité dans le déclenchement de la tragédie.

Ils doivent s'attendre à faire face à la justice pour tous les crimes commis en cette période.

Perpétue NSHIMIRIMANA
Lausanne (Suisse)



FONDATION Père EVERARD

Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : BE05 0001 1788 1975, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

À l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires.

THÈSES DE DOCTORAT DÉFENDUES PAR DES AFRICAINS
OU CONCERNANT L'AFRIQUE (LXXV)

GEMBOUX AGRO-BIO TECH
UNIVERSITÉ DE LIÈGE (XVII)¹⁶

ABID Ghassen (Tunisie) : "Molecular characterization of embryogenesis in *Phaseolus*". 17/01/2011. Promoteurs : J.-P. BAUDOIN et J.-M. JACQUEMIN

ALABI Taofic (Cote d'Ivoire) : "Cannibalism and predation behaviours among *Tribolium* species (Coleoptera : Tenebrionidae). 3/11/2010. Promoteur : E. HAUBRUGE

BCHIR Brahim (Tunisie) : "Contribution à l'étude de la conservation des graines de grenade (*Punica granatum* L.) par déshydratation osmotique. 31/01/2011. Promoteur : Ch. BLECKER

COULIBALY Ibourahema (Côte d'Ivoire) : "Contribution à l'étude de la résistance au séchage des bactéries lactiques (lyophilisation). 8/10/2010. Promoteurs : Ph. THONART et J. DESTAIN

DAGNO Karim (Mali) : "Selection, efficacy, ecological characterization and formulation of fungal control agents against water hyacinth [*Eichhornia crassipes* (Martius) Solms] in Mali. 05/09/2011. Promoteurs : H. JIJAKLI et M. DIOURTE

DISA-DISA MAZIANA Pascal (RD Congo) : "Conception des biofiltres pour la production d'eau sécurisée pour la boisson en condition rurale africaine". 09/06/2010. Promoteur : M. CULOT

GAHIRO Léonidas (Burundi) : "Compétitivité des filières rizicoles burundaises : le riz de l'Imbo et le riz des marais". 03/10/2011. Promoteur : Ph. LEBAILLY

KOUAKOU Privat (Côte d'Ivoire) : "Étude du phénomène de rebond de *Listeria monocytogenes* dans les matrices alimentaires traitées par *Lactobacillus curvatus* CWBI-B28 Date de défense" : 29 octobre 2010. Promoteur : Ph. THONART

KRIM Lhassan (Maroc) : "Élaboration d'un modèle d'écobilan de l'exploitation agricole irriguée. Cas du périmètre du Tadla – Maroc". 06/09/2011. Promoteur : Ch. DEBOUCHE

NIHORIMBERE Venant (Burundi) : "Rhizosphere-driven lipopeptide production by different strains of *Bacillus* spp. as mechanism involved in biological control of plant pathogens." 04/02/2011. Promoteurs : Ph. THONART et M. ONGENA

¹⁶ La 16^{ème} série a paru dans "L'Africain" n° 249 d'avril - mai 2011.

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) **Pauline KAYITARE (avec la collaboration de Patrick MAY)**, *Tu leur diras que tu es Hutue*. À 13 ans, une tutsie au cœur du génocide rwandais. GRIP-André Versailles éditeur, 2011. Préface de Colette BRAECKMAN. 184 pages. 16,90 €

Ce petit livre a donc été écrit par une rescapée des abominables tueries qui ont ensanglanté le Rwanda en 1994. Il vous prend à la gorge car il exprime bien l'horreur de ce qui s'est passé à fleur de terrain et si on sait d'avance, évidemment, que l'auteure va survivre au massacre, on ne peut qu'être saisi d'effroi et de pitié à la fois pour les malheureuses victimes et aussi pour les meurtriers qui vont devoir vivre avec le poids écrasant de leurs forfaits.

Récit donc d'expérience vécue, exprimant le vrai, le sincère, au jour le jour de la tragique période. Mais bien entendu, récit qui n'a nullement la prétention d'éclaircir les soubassements géopolitiques de ces événements. D'autres en ont largement débattu et le sujet fait toujours polémique à l'heure actuelle. Non, il s'agit ici du récit d'une trajectoire individuelle, d'un sauvetage quasi miraculeux des griffes de la mort et non pas d'un plaidoyer politique ou autre.

Quand la guerre s'achève au Rwanda, Pauline, la narratrice, retrouvera son père, seul rescapé de la famille, réussit ses études et décide d'aller vivre en Occident : elle parviendra à force d'astuce et de courage à obtenir la nationalité française et pourra alors penser à rentrer au pays pour aller y enterrer les siens dans la dignité. Ce dernier hommage lui permettra de faire son deuil et d'adoucir les souvenirs toujours présents des horreurs vécues jadis.

Ce livre est donc finalement un hymne à la vie, et montre bien comment, malgré les épreuves, il est toujours possible, avec de la volonté et de la persévérance, de se reconstruire et de raviver l'espoir dont la flamme, même si elle paraît éteinte, subsiste quelque part au plus profond du cœur.

Eddy VAN SEVENANT

2) **Georges BERGHEZAN et Xavier ZEEBROECK (sous la coordination de)**, *Armes légères dans l'Est du Congo*. Enquête sur la perception d'insécurité. Bruxelles, éditions GRIP, 2011. Collection "Les livres du Grip" n° 302-303. 180 p.

Dans l'Est de la RD Congo, la prolifération des armes à feu a pris des proportions dramatiques suite aux conflits qui s'y déroulent depuis des années et qui sont loin d'être résolus. S'y sont joints une série de phénomènes connexes : banditisme, conflits ethniques, prolifération de groupes armés (il y a franchement de quoi s'y perdre), indiscipline des forces de sécurité, pillage des ressources naturelles, etc. qui obligent pratiquement de nombreux civils à s'armer pour se protéger. Et dans ce cadre-là, ce sont évidemment les armes légères qui deviennent l'outil de référence.

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) tente de lutter contre ce fléau et dans cette optique il a mandaté deux instituts dont le GRIP pour mener une enquête. Un groupe important d'enquêteurs s'est donc attelé à la

tâche d'auditionner environ 10.000 ménages d'une dizaine de districts de l'Est afin d'en savoir plus sur le sujet.

L'ouvrage se compose de deux parties distinctes. La première analyse le contexte sécuritaire de la région : évolution des conflits, recension des groupes armés qui y prolifèrent, aspects législatifs, actions entreprises par l'ONU et le gouvernement, perspectives de désarmement.

La seconde partie présente alors les résultats de l'enquête. Elle est richement illustrée de tableaux et de cartes en couleur qui explicitent le pourquoi et le comment de la prolifération des armes : qui les demande, qui les possède, quels types d'armes, où les cache-t-on, qui est victime d'agression, quels districts sont les plus insécurisés, où remettre les armes et à quelles conditions, etc.

En finale, l'ouvrage présente une série de recommandations destinées au gouvernement de la RD Congo qui pourrait les utiliser pour la mise au point d'un plan d'action national sur la question des armes légères. Vœux pieux pour l'instant sans doute mais pour pouvoir résoudre un problème, il vaut mieux d'abord en avoir saisi toutes les composantes et cet ouvrage indiscutablement peut aider aux décisions indispensables.

E. VAN SEVENANT

3) Salem OULD ELHADJE, *Tombouctou*. Tome II. Connaissance. Louvain-la-Neuve, éditions Panubula, 2011. 180 pages.

Habitants de la planète terre, nous apportons chacun notre pierre à la construction du monde. Mais dans le contexte compétitif de ce vingt-et-unième siècle, la loyauté n'est pas toujours la préoccupation des tous. Le risque de se laisser écraser à cause des idéologies de toutes sortes est certain.

Se faire une place dans ce monde devient une gageure ; ne réussit que celui qui veut bien se battre. Il faut donc savoir mobiliser les ressources que l'on a en soi et, au besoin, puiser dans l'histoire de nos ancêtres la force nécessaire pour aller de l'avant, pour aborder le monde. Un sage a dit : "Lorsque tu ne sais pas où tu vas, saches au moins d'où tu viens".

Dans *Tombouctou*, tome II, Salem OULD ELHADJE revient sur l'histoire de sa ville, non pour formuler et vérifier des hypothèses, mais pour rendre compte de la part de ses ancêtres dans l'édification du monde. De la tradition à l'actualité, le livre revient sur la richesse culturelle, la vie quotidienne, la colonisation et l'impact de l'islam sur la vie du Tombouctien. Il permet d'approfondir la connaissance de la ville, de ses environs, de ses habitants,...

À la fois témoin actif de l'histoire, chercheur et conteur, l'auteur regroupe la matière autour des thèmes sans se préoccuper outre mesure des normes conventionnelles. Son souhait est que le lecteur se rende compte de la contribution des Africains au savoir universel et que ces filles et ces fils d'un continent puissent se dire : "Ce que nos ancêtres ont réalisé, non seulement nous pouvons le réussir, mais peut-être le ferions-nous même mieux !" Rien qu'à ce titre, merci à l'auteur... Merci, grand frère !

Pie TSHIBANDA, écrivain
Court-Saint-Étienne, septembre 2011

